



# prospectif

rapport prospectif

[www.stat.vd.ch](http://www.stat.vd.ch)

juin 2017

# Vaud 2035

## Rapport de la Commission de prospective

# SOMMAIRE

## 3 Préface

## 4 Synthèse

4 Les enjeux pour le Canton

6 Les scénarios exploratoires en bref

## 7 Vorwort

## 8 Zusammenfassung

8 Die herausforderungen für den Kanton

10 Die explorativen Szenarien in kürze

## 11 Foreword

## 12 Summary

12 What is at stake for the Canton

14 Exploratory scenarios in brief

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### 15 Contexte et état des lieux

### 16 Contexte économique : de la Confédération au Canton

### 18 Éléments démographiques

### 21 Quelques jalons de l'histoire vaudoise récente

### 23 Remarques méthodologiques

## LES SCÉNARIOS EXPLORATOIRES

### 25 Quatre futurs possibles pour le Canton

26 Scénario 1 – vers un avenir prévisible : s'adapter dans la continuité

28 Scénario 2 – vers de nouvelles solidarités : réinventer le monde

30 Scénario 3 – vers l'autarcie communautaire : vivre dans un monde éclaté

32 Scénario 4 – vers la numérisation de la société : tirer parti du Big Data

34 Tableau « morphologique » des scénarios

## ENJEUX ET PERSPECTIVES

### 35 Eclairer les choix politiques

36 Vieillesse démographique

37 Croissance économique et compétitivité

38 Approvisionnement énergétique

39 Démocratie et société

40 Territoire et mobilité

41 Formation

42 Développement technologique

43 Contexte « identitaire », national et international

## ANNEXE

### 45 Les scénarios de la Confédération

46 « Perspectives 2030 » : opportunités et dangers pour la Confédération

49 Les enjeux du rapport de la Confédération en bref

## PRÉFACE

Le travail sur l'avenir d'une collectivité, qui constitue la colonne vertébrale de l'activité politique, ne peut faire l'impasse sur les nombreuses inconnues qui jalonnent la réflexion de l'exécutif ou du législatif d'un Etat. Même articulé autour des outils les plus affûtés, l'exercice doit se confronter à d'innombrables incertitudes que l'œil humain peinera à embrasser d'un seul coup. Si la prospective comme outil d'aide à la décision doit être maniée avec prudence, elle s'avère cependant précieuse pour mieux cerner l'évolution du monde alors que l'instabilité règne dans plusieurs domaines: de la question du réchauffement climatique à celle de la cohésion sociale, du rôle des Etats et des nations dans un monde dominé par les technologies numériques à une science qui aligne les progrès à un rythme effréné, les garanties d'hier qui rendaient le monde prévisible paraissent voler en éclat. Il s'agit de tendances lourdes et qui modèlent de façon décisive le futur.

S'il est un lieu commun de répéter que tout s'accélère, cette réalité n'a-t-elle pas acquis aujourd'hui une densité rarement atteinte dans l'histoire humaine? La crise financière puis économique des années 2008-2009 a ébranlé maintes convictions; les liens qui semblaient enserrer la vie sociale de façon durable ont été altérés. Cette crise n'a fait pourtant que révéler des phénomènes à l'œuvre depuis plusieurs années, où se conjoignent évolutions philosophiques et psychologiques, économiques et scientifiques. Les ruptures qui se sont succédé durant cette dernière décennie peuvent ainsi être saisies comme l'illustration de bouleversements aux origines anciennes. Actionnées sous l'impulsion d'une mobilité individuelle, d'une mondialisation financière et d'une technologie en expansion constante, elles prennent place dans un contexte écologique perturbé et dans un environnement international marqué par des menaces nouvelles, comme le terrorisme.

### ECLAIRER LES POSSIBLES

C'est donc dans ce contexte politique, économique et social particulièrement mouvant que le canton de Vaud a décidé de renouveler l'expérience tentée en 2012 et de mener une réflexion sur le mode prospectif. Si la prospective peut être définie comme une démarche visant à préparer l'avenir dans une dimension globale, il ne s'agit en rien de dessiner des futurs de façon rigide. La prospective ne constituera en effet jamais un inventaire de mesures à suivre; elle ne se substituera jamais au travail politique. En revanche, elle peut éclairer des possibles et énumérer des axes évolutifs dont le politique pourra apprécier la pertinence.

Le rapport prospectif de 2012 se concentrait sur la question de la croissance: le Canton devait-il encourager sa croissance à la fois démographique ou économique ou apprendre à mesurer ses ambitions, au nom d'un savoir-vivre que d'aucuns estimaient en péril? Cette question n'a pas quitté l'ordre du jour politique et sous-tend le présent rapport, de même que la question du vieillissement de la population, devenu désormais inexorable. Le rapport 2017 essaie cependant de reprendre ces questions dans un cadre plus vaste.

### PRENDRE CONSCIENCE DES ENJEUX

Cette approche prospective, même limitée à un canton, semble d'autant plus appropriée que le système fédéraliste suisse permet aux cantons de penser leur avenir sans rester prisonniers de ce qui se passe au niveau fédéral. Notre Canton dispose ainsi de l'opportunité de se penser pour lui-même, à condition évidemment de ne pas perdre de vue qu'il est aussi le réceptacle de décisions et de dynamiques plus générales qui lui échappent. Mais cet atout est important: contrairement aux pays membres de l'Union européenne, le Canton n'a-t-il pas la pleine souveraineté sur son budget et, par là, une marge de manœuvre appréciable? La Suisse, malgré les différences qui la composent et en dépit de l'incertitude actuelle, demeure un pays stable et c'est en grande partie à son système politique et institutionnel qu'elle le doit. Elle peut ainsi affronter les multiples turbulences qui agitent notre monde avec une relative sérénité: elle possède effectivement les moyens de les maîtriser par le recours à des institutions qui ont déjà manifesté leur pouvoir de résilience à de nombreuses reprises.

Loin de se projeter dans un avenir de toute manière de plus en plus indistinct, ou d'esquisser un demain déjà programmé, la prospective permet de prendre conscience des enjeux qui attendent inévitablement le canton de Vaud et ses autorités politiques. Si le Conseil d'Etat n'a pas le pouvoir de dicter l'avenir, il a néanmoins le devoir de le préparer. L'instrument de la prospective lui offre l'occasion de percevoir les enjeux de demain dans leur globalité et dans leurs interconnexions, afin de poser les questions que, dans un libellé le plus précis possible, les partis politiques devront résoudre, au gré des débats qui continueront à émailler le quotidien de notre Canton.

#### La Commission de prospective

Patrick Aebischer, ancien président de l'EPFL  
 Dominique Arlettaz, ancien recteur de l'Université de Lausanne  
 Dominique Bourg, professeur à l'Université de Lausanne  
 Pascal Broulis, Conseiller d'Etat  
 Vincent Grandjean, chancelier  
 Catherine Hirsch, directrice de la HEIG-VD  
 Gilles Imhof, directeur de Statistique Vaud  
 Jean-Philippe Leresche, professeur à l'Université de Lausanne  
 Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat  
 Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat

#### Secrétariat

Olivier Meuwly, Statistique Vaud

## SYNTHÈSE

Alors que la législature 2012-2017 touche à sa fin, la Commission de prospective présente son rapport qui constituera l'une des sources du programme de législature 2017-2022. Ce rapport n'a pas vocation à prédire l'avenir, ni à établir des priorités politiques, mais a pour but d'alimenter la réflexion des autorités cantonales. A cette fin, il identifie, d'une part, les tendances lourdes auxquelles le Canton n'échappera pas et, d'autre part, les facteurs d'influence qui auront un impact sur lui, sans que leur évolution ne soit certaine. Il décrit des « possibles », explorés au travers de quatre scénarios qui mettent en évidence la multitude des combinaisons pouvant se produire et qui sont susceptibles d'influer sur l'avenir du Canton. Ces scénarios sont construits sur la base d'un vaste matériel synthétisant l'état de la situation dans l'ensemble des secteurs où le Canton dispose d'une marge d'action.

### LES ENJEUX POUR LE CANTON

Huit enjeux principaux ont été identifiés, eux-mêmes sources de nombreuses questions subordonnées dont l'inventaire ci-dessous ne présente qu'un reflet.

#### 1. VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

*Avec l'arrivée de la vague des « baby-boomers » et l'allongement de l'espérance de vie, le nombre des personnes de 80 ans et plus va doubler ces 30 prochaines années pour atteindre 72 000 personnes en 2040. On comptera alors 40 « seniors » pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans, contre 27 aujourd'hui.*

Devra-t-on opérer un choix entre le soutien aux jeunes et un appui aux personnes plus âgées dépendantes? Va-t-on vers un conflit intergénérationnel? Quel impact le vieillissement de la population pourrait-il avoir sur l'organisation de la société? Comment calibrer le système socio-sanitaire en fonction de cette évolution? Comment exploiter au mieux les modifications fondamentales que subit la pyramide des âges?

#### 2. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

*L'économie vaudoise a nettement mieux résisté que les principaux pays développés à la crise qui a frappé l'économie mondiale ces dernières années.*

L'économie peut-elle continuer à croître au rythme qui est le sien? Doit-elle miser sur sa diversité actuelle ou renforcer ses pôles spécialisés? Doit-elle intégrer les nouvelles aspirations de la population quant aux modes de développement économique (économie dite du « partage » notamment) qu'autorise la révolution numérique? Faut-il multiplier les partenariats entre le secteur privé et le secteur public pour faire face aux attentes de plus en plus diversifiées de la société?

#### 3. APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

*La protection de l'environnement n'est plus réellement discutée en soi et mais on constate que la consommation d'énergie tend à augmenter (+12% dans le canton entre 1987 et 2014).*

Comment repenser l'approvisionnement énergétique du Canton? Faut-il développer coûte que coûte les ressources énergétiques autochtones? Faut-il encourager le recours aux nouvelles technologies pour baisser la consommation d'énergie? Selon quelles modalités faut-il imaginer l'organisation de l'habitat afin d'optimiser la gestion des ressources énergétiques?

#### 4. DÉMOCRATIE ET SOCIÉTÉ

*Les instruments de la démocratie directe sont de plus en plus utilisés mais les taux de participation aux votations et aux élections stagnent alors que la confiance envers les institutions pourrait fléchir.*

Le Canton doit-il jouer son rôle de laboratoire pour permettre le développement de nouvelles formes de consultation populaire par le biais de modes de participation inédits? Doit-il accompagner les nouvelles formes de création du droit (arbitrages, processus de normalisation, etc.) tout en essayant de juguler son expansion continue au gré de l'apparition de nouveaux problèmes? Faut-il plutôt faire confiance aux « outils politiques » traditionnels mais en élargissant, par exemple, le cercle des citoyens?

## 5. TERRITOIRE ET MOBILITÉ

*Depuis 1980, les surfaces d'habitat et d'infrastructure ont été multipliées par trois. Sous l'influence de la forte croissance démographique et des pendulaires, une forte augmentation du trafic routier a été constatée, même si la part des transports publics s'améliore. Quant à la pénurie de logements, elle ne faiblit guère.*

La gestion du territoire doit-elle passer par un renforcement des compétences cantonales ou par une grande liberté laissée aux communes? Quelle place accorder à la question du logement? Faut-il repenser la gestion du territoire en fonction d'une reconfiguration des espaces stimulée par le recours aux potentialités offertes par les nouvelles technologies (*smart cities*, etc.)? Dans quelle mesure le transfert vers les transports publics doit-il continuer à être encouragé et selon quelles modalités?

## 6. FORMATION

*Sur le plan du niveau de formation (pour les 30 ans et plus), on assiste à une nette progression du degré tertiaire, du fait notamment de la création des HES, et à une significative diminution de la part de la population qui n'a atteint que le niveau secondaire. Il est toutefois établi que de nombreux métiers qui seront exercés en 2035 n'existent pas encore, alors que certaines activités actuelles pourraient disparaître d'ici là.*

Faut-il s'adapter davantage aux attentes du marché du travail? Comment mieux intégrer les nouvelles réalités technologiques dans les méthodes pédagogiques? Quel rôle doit jouer l'Etat dans la recherche scientifique? L'enseignement doit-il s'orienter vers une prise en charge de plus en plus individualisée des enfants et des étudiants? Dans quelle mesure la formation doit-elle s'adapter aux parcours professionnels désormais moins linéaires?

## 7. DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

*Malgré un intérêt massif pour l'innovation scientifique, une certaine méfiance a néanmoins vu le jour envers les technologies prises dans leur ensemble (informatiques mais aussi génétiques ou biologiques).*

Comment positionner le Canton au cœur de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle? Quelle réflexion spécifique devra-t-il conduire sur les instruments juridiques qui devront l'encadrer, notamment sur le plan de la protection de la sphère privée et de la criminalité informatique? Comment anticiper les mutations que le développement technologique va entraîner sur le marché du travail? Faut-il développer les dispositifs de stockage des données? Comment adapter l'enseignement à cette nouvelle réalité?

## 8. CONTEXTE « IDENTITAIRE », NATIONAL ET INTERNATIONAL

*La mixité culturelle ne cesse de s'étendre. La population étrangère s'est fortement accrue depuis la conclusion des accords bilatéraux avec l'Union européenne en 2002 et un tiers de la population vaudoise est désormais d'origine étrangère.*

Le Canton doit-il poursuivre sa volonté d'ouverture vers « l'extérieur », national et international? Doit-il mieux prendre en compte les particularismes régionaux, éventuellement en encourageant les fusions de communes? Comment imaginer le futur institutionnel de l'Arc lémanique et ses relations avec les régions frontalières? Comment concevoir l'enseignement des langues nationales dans une Suisse progressivement internationalisée? Comment aborder la question de la mixité culturelle et de la pluralité religieuse dans le canton? Faut-il revoir nos pratiques d'intégration des étrangers et, si oui, dans quel sens?

## LES SCÉNARIOS EXPLORATOIRES EN BREF

### 1. VERS UN AVENIR PRÉVISIBLE S'ADAPTER DANS LA CONTINUITÉ

Au milieu d'une mondialisation à la fois économique et technologique, qui ne se résorbera pas malgré l'instabilité croissante de la politique mondiale, il est nécessaire de maintenir les équilibres politiques, économiques et sociaux en exploitant au maximum des atouts reconnus aujourd'hui du Canton pour tirer bénéfice de la situation globale. Le Canton déploie une grande capacité d'adaptation, en puisant dans son pragmatisme historique. Ce scénario, tendanciel, s'inscrit dans le prolongement des lignes de force observées actuellement.

### 2. VERS DE NOUVELLES SOLIDARITÉS: RÉINVENTER LE MONDE

Sous la pression du changement climatique et d'une mondialisation économique de plus en plus instable, il est impératif de modifier fondamentalement les modes de vie et de production. Secouée par une emprise croissante du numérique et de la robotique sur la vie des individus, la société évolue vers d'autres formes de « vivre-ensemble ». Déconnectée d'une course à la consommation désormais condamnée, elle s'oriente vers une économie dite du « partage » pour laquelle la notion de frontière perd en importance. Les institutions sont elles aussi appelées à évoluer.

### 3. VERS L'AUTARCIE COMMUNAUTAIRE: VIVRE DANS UN MONDE ÉCLATÉ

Face aux perspectives de plus en plus instables qui caractérisent l'avenir, un sentiment d'angoisse parcourt la société. Un besoin de freiner l'évolution de la société et des techniques se fait sentir. Deux attitudes apparaissent: les uns attendent d'un repli de type identitaire et autarcique la garantie d'une protection des valeurs locales contre les influences extérieures; les autres défendent au contraire le renforcement des structures étatiques comme vecteur d'une organisation sociale qui coordonnerait à la fois une envie de repli et un désir de rester connecté au monde.

### 4. VERS LA NUMÉRISATION DE LA SOCIÉTÉ: TIRER PARTI DU BIG DATA

Le progrès technologique est fondamentalement porteur de bienfaits pour la société. Chaque jour apporte sa moisson d'inventions. Le Canton doit assimiler les mutations profondes des modes de vie et des règles économiques qui en résulteront. Nourrie par une masse de données en croissance exponentielle, la société du Big Data et ses processus « disruptifs » personnalisent l'offre de biens et de services, mais la numérisation contribue à l'émancipation de l'individu. La présence du numérique, en s'étendant, oblige le cadre institutionnel à s'adapter en permanence.



## VORWORT

Die Planung und Vorbereitung der Zukunft eines Gemeinwesens bildet das Rückgrat jeden politischen Handelns. Dabei sind viele unbekannte Faktoren zu berücksichtigen, die den Meinungsbildungsprozess der Legislative und der Exekutive eines Staates mitbestimmen. Aber auch wenn die ausgefeiltesten Instrumente für diese Aufgabe verwendet werden, so ist sie doch mit unzähligen Unsicherheiten verbunden, die man kaum auf einen Blick überschauen kann. Zwar muss die prospektive Analyse als Hilfsmittel zur Entscheidungsfindung mit Vorsicht behandelt werden. Sie ist aber dennoch wertvoll, um die Entwicklung einer Welt besser einschätzen zu können, in der in vielen Bereichen Instabilität herrscht. Von der Klimaerwärmung über den sozialen Zusammenhalt, die Rolle der Staaten und Nationen in einer von den digitalen Technologien dominierten Welt bis hin zu einer Wissenschaft, in der sich die Fortschritte in einem immer schnelleren Rhythmus folgen: die Sicherheiten von Gestern, die die Welt berechen- und begreifbar machten, scheinen sich in Luft aufzulösen. Dabei handelt es sich um Tendenzen, die tiefgreifend sind und die Zukunft entscheidend prägen.

Dass alles immer schneller wird, ist eine altbekannte Tatsache. Heute aber scheint diese Entwicklung so rasant zu sein wie noch kaum je zuvor in der Geschichte der Menschheit. Die Finanz- und danach die Wirtschaftskrise in den Jahren 2008 bis 2009 haben viele Überzeugungen ins Wanken gebracht. Verbindungen, die das gesellschaftliche Leben fest zu umschliessen schienen, haben sich geändert. Diese Krisen brachten aber nur Phänomene zum Vorschein, die bereits seit mehreren Jahren vorhanden waren und in denen philosophische und psychologische, wirtschaftliche und wissenschaftliche Entwicklungen zusammentreffen. Die Brüche und Zäsuren im vergangenen Jahrzehnt können somit als Illustration dieser Umwälzungen aufgefasst werden, deren Ursprünge weiter zurück liegen und die durch eine ständig wachsende individuelle Mobilität, eine fortschreitende finanzielle Globalisierung und eine Ausdehnung der Technologien in Gang gesetzt wurden – all dies vor dem Hintergrund einer aus dem Gleichgewicht gebrachten Ökologie und eines internationalen Umfelds, das durch neue Gefahren wie etwa den Terrorismus bedroht wird.

### MÖGLICHES AUFZEIGEN

Vor diesem äusserst unbeständigen politischen, wirtschaftlichen und sozialen Hintergrund hat der Kanton Waadt beschlossen, eine Erfahrung aus dem Jahr 2012 zu wiederholen und prospektive Überlegungen anzustellen. Die prospektive Analyse ist ein Verfahren mit dem Ziel, die Welt von Morgen auf umfassende Weise vorzubereiten. Dabei geht es aber keineswegs darum, starre Zukunftsszenarien aufzuzeichnen. Aus einer prospektiven Analyse wird nie eine Liste von Massnahmen hervorgehen, die es zu befolgen gilt. Sie wird die politische Arbeit nie ersetzen. Sie kann aber Möglichkeiten aufzeigen und Entwicklungsachsen beschreiben, deren Relevanz von der Politik beurteilt werden muss.

Der Prospektivbericht von 2012 konzentrierte sich auf die Frage des Wachstums: Soll der Kanton sein demografisches und wirtschaftliches Wachstum fördern oder vielmehr lernen, seine Ambitionen zu Gunsten eines Lebensgefühls zu mässigen, das einige in Gefahr sahen? Diese Frage steht nach wie vor auf der politischen Tagesordnung und liegt auch dem aktuellen Bericht zugrunde, der den Fokus zudem auf das Thema der unaufhaltsam voranschreitenden

Alterung der Bevölkerung legt. Im Prospektivbericht 2017 werden diese Fragestellungen jedoch in einem breiteren Rahmen erörtert.

### HERAUSFORDERUNGEN ERKENNEN

Dieser prospektive Ansatz beschränkt sich zwar auf einen Kanton. Er ist aber um so passender, als die Kantone dank dem föderalistischen System der Schweiz ihre eigene Zukunft gestalten können und sich diese nicht einfach von dem, was auf Bundesebene geschieht, diktieren lassen müssen. Unser Kanton hat somit die Möglichkeit, eigene Überlegungen anzustellen, wobei er natürlich nie aus den Augen verlieren darf, dass er auch von weitergehenden Entscheidungen und Entwicklungen betroffen ist, die sich seiner Kontrolle entziehen. Aber dieser Punkt ist wichtig: Im Gegensatz zu den Mitgliedstaaten der Europäischen Union verfügen Kantone über die volle Souveränität über ihr Budget und damit über einen beträchtlichen Handlungsspielraum. Die Schweiz ist trotz der Unterschiede, die sie prägen, und der aktuellen Unsicherheit nach wie vor ein stabiles Land, und das hat sie zu einem grossen Teil ihrem politischen und institutionellen System zu verdanken. So kann sie den vielfältigen Turbulenzen, die unsere Welt bewegen, relativ gelassen begegnen: Mit ihren Institutionen, die ihre Widerstandskraft schon viele Male bewiesen haben, verfügt sie über die Mittel, um auch schwierige Zeiten überstehen zu können.

Das Ziel der prospektiven Analyse liegt nicht darin, sich in eine Zukunft zu versetzen, die so oder so immer ungewisser wird, oder ein bereits vorprogrammiertes Morgen zu skizzieren. Sie ermöglicht es uns aber, sich den Herausforderungen bewusst zu werden, die den Kanton Waadt und seine politischen Behörden unausweichlich erwarten. Der Staatsrat hat nicht die Macht, die Zukunft zu bestimmen, aber er hat die Pflicht, sie vorzubereiten: Dank der prospektiven Analyse kann er die Herausforderungen von Morgen in ihrer Gesamtheit und mit ihren wechselseitigen Verbindungen erkennen und relevante Fragen dazu formulieren – Fragen, die von den politischen Parteien in den Debatten, die den Alltag unseres Kantons auch in Zukunft prägen werden, möglichst präzise beantwortet werden müssen.

#### **Prospektiv-Kommission (Commission de prospective)**

**Patrick Aebischer**, ehemaliger Präsident der ETH Lausanne  
**Dominique Arlettaz**, ehemaliger Rektor der Universität Lausanne  
**Dominique Bourg**, Professor an der Universität Lausanne  
**Pascal Broulis**, Staatsrat  
**Vincent Grandjean**, Staatskanzler  
**Catherine Hirsch**, Direktorin der HEIG-VD  
**Gilles Imhof**, Direktor von Statistique Vaud  
**Jean-Philippe Leresche**, Professor an der Universität Lausanne  
**Anne-Catherine Lyon**, Staatsrätin  
**Pierre-Yves Maillard**, Präsident des Staatsrats

#### **Sekretariat**

**Olivier Meuwly**, Statistique Vaud

## ZUSAMMENFASSUNG

Während die Legislatur 2012–2017 ihrem Ende zugeht, präsentiert die Prospektiv-Kommission ihren Bericht, der eine der Grundlagen des Legislaturprogramms 2017–2022 bilden wird. Dieser Bericht will weder die Zukunft voraussagen, noch politische Schwerpunkte setzen. Sein Ziel besteht vielmehr darin, zu den Überlegungen der kantonalen Behörden beizutragen. Zu diesem Zweck identifiziert er einerseits die wichtigen Trends, denen sich der Kanton nicht entziehen kann, und andererseits die Faktoren, die den Kanton beeinflussen werden und deren Entwicklung nicht sicher ist. Er beschreibt «Mögliches» und untersucht dazu vier Szenarien, die die Vielfalt der Kombinationen aufzeigen, die vorstellbar sind und Auswirkungen auf die Zukunft des Kantons haben können. Diese Szenarien stützen sich auf umfangreiche Unterlagen, die den aktuellen Stand in allen Sektoren zusammenfassen, in denen der Kanton über einen Handlungsspielraum verfügt.

## DIE HERAUSFORDERUNGEN FÜR DEN KANTON

Es wurden acht grosse Herausforderungen identifiziert, die wiederum mit zahlreichen untergeordneten Fragen verbunden sind. Diese werden nachfolgend nur teilweise wiedergegeben.

### 1. DEMOGRAFISCHE ALTERUNG

*Die «Babyboomer» werden immer älter und die Lebenserwartung nimmt ständig zu. Die Zahl der über 80-Jährigen wird sich deshalb in den kommenden 30 Jahren verdoppeln und 2040 werden rund 72000 Personen ihren 80. Geburtstag bereits hinter sich haben. Dann werden auf hundert 20- bis 64-jährige Personen 40 «Seniorinnen und Senioren» kommen, im Vergleich zu 27 heute.*

Wird man sich zwischen Unterstützung für Junge oder Hilfe für ältere betreuungsbedürftige Menschen entscheiden müssen? Steuern wir auf einen Konflikt zwischen den Generationen zu? Welche Auswirkung könnte die Alterung der Bevölkerung auf die Organisation der Gesellschaft haben? Wie soll das Sozial- und Gesundheitssystem im Hinblick auf diese Entwicklung angepasst werden? Wie können die grundlegenden Veränderungen, denen die Alterspyramide unterworfen ist, optimal genutzt werden?

### 2. WIRTSCHAFTSWACHSTUM UND WETTBEWERBSFÄHIGKEIT

*Die Waadtländer Wirtschaft hat die Krise, die die weltweite Wirtschaft in den vergangenen Jahren erschüttert hat, deutlich besser überstanden als die wichtigsten Industrieländer.*

Kann die Wirtschaft weiterhin in ihrem bisherigen Tempo wachsen? Muss sie auf ihre aktuelle Diversität setzen oder vielmehr ihre Kompetenzpole stärken? Soll sie die neuen Hoffnungen der Bevölkerung im Hinblick auf die Art der Wirtschaftsentwicklung (insbesondere die sogenannte Wirtschaft des Teilens) einbeziehen, welche die digitale Revolution möglich macht? Müssen die Partnerschaften zwischen dem privaten und dem öffentlichen Sektor vervielfacht werden, um die immer vielfältigeren Erwartungen der Gesellschaft erfüllen zu können?

### 3. ENERGIEVERSORGUNG

*Obwohl der Umweltschutz an sich unbestritten ist, nimmt der Energiekonsum tendenziell zu (+12% im Kanton Waadt zwischen 1987 und 2014).*

Wie kann man die Energieversorgung des Kantons überdenken? Müssen um jeden Preis heimische Energieressourcen entwickelt werden? Soll der Rückgriff auf neue Technologien gefördert werden, um den Energiekonsum zu senken? Wie muss man sich die Organisation des Lebensraums vorstellen, um die Bewirtschaftung der Energieressourcen zu optimieren?

### 4. DEMOKRATIE UND GESELLSCHAFT

*Die Instrumente der direkten Demokratie werden immer mehr genutzt, aber die Beteiligung an den Abstimmungen und Wahlen stagniert, während das Vertrauen in die Institutionen schwinden könnte.*

Soll der Kanton seine Rolle als Labor wahrnehmen, um die Entwicklung neuer Formen der Volksbefragung über noch ungekannte Beteiligungsprozesse zu ermöglichen? Soll er neue Formen der Rechtsetzung begleiten (Schiedsverfahren, Normierungsprozesse, usw.) und sich gleichzeitig bemühen, die kontinuierliche Ausweitung der rechtlichen Vorschriften bei jedem neu auftauchenden Problem unter Kontrolle zu halten? Oder soll man eher auf die traditionellen «politischen Werkzeuge» vertrauen, aber beispielsweise den Kreis der Bürgerinnen und Bürger erweitern?



## 5. TERRITORIUM UND MOBILITÄT

*Seit 1980 haben sich die Siedlungsflächen verdreifacht. Unter dem Einfluss des starken Bevölkerungswachstums und der Pendlerströme hat der Strassenverkehr massiv zugenommen, obwohl der Anteil der öffentlichen Verkehrsmittel grösser geworden ist. Die Wohnungsnot hat sich nur wenig abgeschwächt.*

Braucht es für ein gutes Bodenmanagement eine Stärkung der kantonalen Kompetenzen oder einen grösseren Handlungsspielraum für die Gemeinden? Welcher Platz wird dem Thema Wohnungen eingeräumt? Muss das Bodenmanagement grundsätzlich überdacht werden? Soll man sich dabei von den Möglichkeiten inspirieren lassen, die sich durch neue Technologien ergeben, und eine Neukonfiguration der Räume ins Auge fassen (Smart Cities usw.)? In welchem Ausmass muss die Verlagerung auf die öffentlichen Verkehrsmittel weiterhin gefördert werden und unter welchen Bedingungen?

## 6. BILDUNG

*Beim Bildungsniveau (der 30-jährigen und älteren Bevölkerung) ist eine deutliche Erhöhung des Anteils der Tertiärabschlüsse zu erkennen, dies insbesondere aufgrund der Schaffung der FH. Gleichzeitig hat der Anteil der Personen, die lediglich die Sekundarstufe erreicht haben, deutlich abgenommen. Zudem steht fest, dass viele Berufe, die 2035 ausgeübt werden, heute noch gar nicht existieren, während andere Tätigkeiten bis dahin verschwinden könnten.*

Muss man sich den Erwartungen des Arbeitsmarktes besser anpassen? Wie können die neuen technologischen Gegebenheiten besser in die Unterrichtsmethoden integriert werden? Welche Rolle muss der Staat in der wissenschaftlichen Forschung wahrnehmen? Soll sich der Unterricht auf eine immer individualisiertere Betreuung der Kinder und Studierenden ausrichten? Inwiefern muss sich die Bildung den heute immer weniger geradlinigen beruflichen Laufbahnen anpassen?

## 7. TECHNOLOGISCHE ENTWICKLUNG

*Obwohl das Interesse an der wissenschaftlichen Innovation enorm ist, macht sich ein gewisses Misstrauen gegenüber den Technologien als Ganzes bemerkbar (IT, aber auch Gen- oder Biotechnologie).*

Wie soll sich der Kanton innerhalb der 4. industriellen Revolution positionieren? Welche spezifischen Überlegungen muss sich der Kanton bezüglich der juristischen Instrumente zur Regulierung dieser Entwicklung machen, insbesondere in Bezug auf den Schutz der Privatsphäre und vor der Computerkriminalität? Wie kann der Wandel vorweggenommen werden, den die technologische Entwicklung auf dem Arbeitsmarkt auslösen wird? Müssen Systeme zur Speicherung von Daten entwickelt werden? Wie können Lehre und Bildung an diese neue Realität angepasst werden?

## 8. IDENTITÄRER, NATIONALER UND INTERNALTIONALER KONTEXT

*Die kulturelle Vielfalt nimmt immer mehr zu. Der Anteil der Ausländerinnen und Ausländer hat seit Abschluss der bilateralen Verträge mit der EU im Jahr 2002 stark zugenommen und ein Drittel der Waadtländer Bevölkerung hat heute ausländische Wurzeln.*

Soll der Kanton an seinem Willen zur Öffnung auf nationaler und internationaler Ebene festhalten? Muss er die regionalen Besonderheiten besser berücksichtigen, eventuell indem er Gemeindefusionen fördert? Wie soll man sich die Zukunft des Genferseeraumes und seiner Beziehungen zu den Grenzregionen vorstellen? Wie muss der Unterricht in den Landessprachen in einer Schweiz gestaltet werden, die immer internationaler wird? Wie soll die Frage der kulturellen Vielfalt und der religiösen Pluralität im Kanton behandelt werden? Müssen wir unsere Praktiken zur Integration von Ausländerinnen und Ausländern ändern und wenn ja, wie?

## DIE EXPLORATIVEN SZENARIEN IN KÜRZE

### 1. HIN ZU EINER VORHERSEHBAREN ZUKUNFT: SICH KONTINUIERLICH ANPASSEN

Inmitten einer wirtschaftlichen und technologischen Globalisierung, die trotz der zunehmenden Instabilität der weltweiten Politik fortschreiten wird, müssen politische, wirtschaftliche und soziale Gleichgewichte bewahrt werden. Die heute bekannten Vorzüge des Kantons müssen mit Blick auf die globale Situation maximal ausgeschöpft werden. Der Kanton beweist eine enorme Anpassungsfähigkeit und stützt sich dabei auf seinen bewährten Pragmatismus. Dieses tendenzielle Szenario entspricht einer Weiterführung der aktuellen strategischen Stossrichtungen.

### 2. HIN ZU NEUEN SOLIDARITÄTEN: DIE WELT NEU ERFINDEN

Unter dem Druck des Klimawandels und einer immer instabileren wirtschaftlichen Globalisierung ist es zwingend, Lebensweisen und Produktionsarten grundlegend zu ändern. Erschüttert durch den wachsenden Einfluss des Digitalen und der Robotik auf das Leben jedes einzelnen Menschen, entwickelt sich die Gesellschaft hin zu anderen Formen des Zusammenlebens – Formen, die losgelöst sind vom Konsumismus, der zukünftig missbilligt wird, und stattdessen auf eine Wirtschaft des Teilens ausgerichtet sind, in der das Konzept der Grenze seine Bedeutung verliert. Auch die Institutionen sind gezwungen, sich weiterzuentwickeln.

### 3. HIN ZU EINER GEMEINSCHAFTLICHEN AUTARKIE: LEBEN IN EINER ZERSPLITTERTEN WELT

Angesichts der immer instabileren Perspektiven, die die Zukunft prägen, wird die Gesellschaft von einem Gefühl der Angst erfasst. Ein Bedürfnis, die Entwicklung der Gesellschaft und der Technologien zu bremsen, wird spürbar. Zwei Haltungen tauchen auf: Die einen erhoffen sich von einem Rückzug auf die eigene Identität und eine autarke Lebensweise die Garantie, dass lokale Werte gegen Einflüsse von aussen geschützt bleiben. Die andern verteidigen im Gegenteil eine Stärkung der staatlichen Strukturen als Träger einer gesellschaftlichen Ordnung, die den Wunsch nach Abschottung und den Willen, mit der Welt verbunden zu bleiben, unter einen Hut bringen würde.

### 4. HIN ZU EINER DIGITALISIERUNG DER GESELLSCHAFT: BIG DATA NUTZEN

Der technologische Fortschritt schafft grundsätzliche Vorteile für die Gesellschaft. Jeder Tag bringt eine Fülle von Erfindungen. Der Kanton muss die tiefgreifenden Veränderungen der Lebensarten und der wirtschaftlichen Regeln, die sich daraus ergeben, in sich aufnehmen. Unterstützt durch ein exponentiell wachsendes Datenvolumen wird das Angebot von Gütern und Dienstleistungen durch die «Big Data»-Gesellschaft und durch ihre disruptiven Prozesse personalisiert. Gleichzeitig trägt die Digitalisierung aber auch zur Emanzipation des Individuums bei. Das Digitale breitet sich immer mehr aus und zwingt damit den institutionellen Rahmen, sich ständig anzupassen.



## FOREWORD

When working on the future of a community, which represents the backbone of political activity, one cannot overlook the numerous unknown factors that characterise the thinking process of the executive and legislative branches of a State. Even if the sharpest tools are employed, the task is bound to meet countless uncertainties that the human eye will have trouble perceiving at the same time. Although the prospective approach as a decision-making tool should be handled with caution, it is however essential in order to better understand the evolution of the world at a time when instability prevails in several areas: from global warming to social cohesion, from the role played by the States and nations in a world dominated by digital technologies to science progressing at a frantic pace, the guarantees of the past that used to make the world comprehensible seem to be shattered. These dominant trends are playing a decisive part in designing the future.

Even though it is common to repeat that everything is gathering momentum, is it not true that this reality has now acquired a density seldom reached in human history? The financial and subsequent economic crisis of the years 2008-2009 have undermined many convictions; the bonds which seemed to hold a lasting grip on social life have been altered. Yet, the crisis merely revealed phenomena which had been at work for several years and which are a blend of philosophical, psychological, economic and scientific evolutions. The sudden changes which took place one after another in the last decade can thus be understood as the illustration of upheavals of ancient origins. These were triggered by individual mobility, financial globalisation and an ever-expanding technology, all set against a disrupted ecological background and in an international environment marked by new threats such as terrorism.

### IDENTIFYING WHAT IS POSSIBLE

Hence, it is within this particularly unstable political, economic and social context that the Canton of Vaud has decided to repeat the experience attempted in 2012 and to undertake a futurological reflection. Although the prospective approach aims to anticipate the future in a global dimension, it does not mean designing futures in a rigid way. The prospective approach will never be a list of steps to follow and it will never replace political work. However, it can identify what can be done and enumerate the prospective trends, the relevance of which politicians will be able to judge.

The prospective report of 2012 focused on the issue of growth: should the Canton stimulate its demographic or economic growth, or should it learn to limit its ambitions, in the name of a *savoir-vivre* which some deemed endangered? This question, which has always been on the political agenda, underlies this report, just as the issue of the ageing of the population, which has now become inevitable. However, the report of 2017 attempts to take up these issues from a broader perspective.

### BECOMING AWARE OF WHAT IS AT STAKE

This prospective approach, even if limited to one canton, seems all the more appropriate since the Swiss federal system allows the cantons to plan their future without being constrained by what is happening at the federal level. Our Canton thus has the opportunity to think for itself, whilst keeping in mind that it must also accept more general decisions and initiatives that are not under its control. Yet, this is an important asset: unlike the countries that are members of the European Union, cantons do have full sovereignty over their budgets, and thus appreciable room for manoeuvre. With its differences and despite the current uncertainties, Switzerland remains a stable country. To a large extent, this is due to its political and institutional system. Switzerland can thus face with relative serenity the numerous turbulences that are shaking our world: it has indeed the means to bring them under control by turning to institutions which have already demonstrated their power of resilience many times.

Far from projecting itself into a future that is less and less clear in any case, or from drafting an already planned "tomorrow", the prospective approach pinpoints the stakes that inevitably await the Canton of Vaud and its political authorities. Although the Council of States does not have the authority to dictate the future, it has nevertheless the duty to be prepared for it. The prospective tool enables the Council to have a global picture of what will be at stake tomorrow and understand how the different issues are intertwined, so as to use the most precise wording for the questions which the political parties will need to answer in the debates that will keep on arising in the daily life of our Canton.

#### **The Prospective Commission**

**Patrick Aebischer**, former president of the Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

**Dominique Arlettaz**, former Rector of the University of Lausanne

**Dominique Bourg**, Professor at the University of Lausanne

**Pascal Broulis**, Member of the Council of State of Vaud

**Vincent Grandjean**, State Chancellor

**Catherine Hirsch**, Head of the Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD)

**Gilles Imhof**, Director of Statistique Vaud

**Jean-Philippe Leresche**, Professor at the University of Lausanne

**Anne-Catherine Lyon**, Member of the Council of State of Vaud

**Pierre-Yves Maillard**, President of the Council of State of Vaud

#### **Secretariat**

**Olivier Meuwly**, Statistique Vaud

## SUMMARY

As the 2012-2017 term is drawing to an end, the prospective Commission is presenting its report, which will be one of the sources for the programme of the 2017-2022 term. This report does not intend to forecast the future nor establish political priorities, but it aims to provide the cantonal authorities with food for thought. To that end, it identifies, on the one hand, the major trends that the Canton will not be able to escape and, on the other hand, the influencing factors that will have an impact on the Canton, without any certainty as to their evolution. The report describes the “possible” factors which have been examined through four scenarios highlighting the numerous combinations that may occur and that will likely impact the future of the Canton. These scenarios have been developed based on extensive material which synthesise the current situation in all the sectors where the Canton has room to manoeuvre.

## WHAT IS AT STAKE FOR THE CANTON

Eight main stakes have been identified, from which stem many subordinate issues, only some of which are listed below.

### 1. DEMOGRAPHIC AGEING

*With the arrival of the baby-boomers and the increase in life expectancy, the number of people aged 80 and more will double in the 30 years to come, to reach 72,000 in 2040. There will then be 40 seniors for 100 people aged between 20 and 64, as opposed to 27 today.*

Will we have to choose between supporting younger generations and backing older, dependent persons? Are we heading for an intergenerational conflict? How will the ageing of the population impact the organisation of society? How should the social and health system be calibrated in accordance with this evolution? How could we best take advantage of the fundamental changes in the age pyramid?

### 2. ECONOMIC GROWTH AND COMPETITIVENESS

*The economy of the Canton of Vaud has weathered the crisis that shook the world economy these past years far better than the major developed countries.*

Can the economy continue to grow at its own pace? Should it bet on its current diversity or strengthen its specialised poles? Should it integrate the population’s new ambitions in terms of economic development (notably the so-called collaborative economy), which are induced by the digital revolution? Should partnerships between the private and public sectors be multiplied to face the more and more diversified expectations of society?

### 3. ENERGY SUPPLY

*Environmental protection in itself is no longer really discussed, but energy consumption tends to be increasing (+12% in the canton between 1987 and 2014).*

How can the energy supply of the Canton be reconsidered? Is it imperative to develop local energy resources at all costs? Should the use of new technologies be encouraged in order to reduce energy consumption? Based on what terms should our homes be organised in order to optimise the management of energy resources?

### 4. DEMOCRACY AND SOCIETY

*The instruments of direct democracy are used more and more often, yet the voter turnout is stagnating, while confidence in the institutions might fall.*

Should the Canton act as a testing laboratory to promote new forms of popular consultation through new modes of participation? Should it partner with the new forms of law creation (arbitrages, standardisation process, etc.), and at the same time try to curb its continuous expansion as new problems arise? Or would it be better to trust the traditional “political tools” while broadening, for example, the group of citizens?

## 5. TERRITORY AND MOBILITY

*Since 1980 inhabited areas and infrastructures have expanded threefold. Due to the strong growth of the population and commuters, road traffic has increased sharply, even though public transportation is on the rise. Housing shortage, however, is not dropping.*

Should land management be handled through the reinforcement of cantonal competences or by giving more freedom to the communes? What importance should be given to the housing issue? Should land management be reconsidered according to a reconfiguration of the spaces based on the possibilities offered by new technologies (smart cities, etc.)? To what extent should the transfer to public transportation continue to be promoted and on what terms?

## 6. TRAINING

*As far as the level of training is concerned (for those aged 30 and over), we note that the tertiary sector has significantly increased, notably thanks to the creation of the HES (Universities of Applied Sciences) and to a marked drop in the population having only a secondary-school level education. However, it has been established that many jobs that will be exercised in 2035 do not exist yet, while some of the jobs that exist today could disappear by then.*

Should we adjust more to the expectations of the labour market? How could new technological realities be better integrated in the teaching methods? What role should the State play in scientific research? Should teaching children and students become more individualised? To what extent should training adapt to career paths which have become less linear?

## 7. TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

*Despite keen interest in scientific innovation, some mistrust has nevertheless emerged for technologies as a whole (information technology as well as genetic and biological technologies).*

How should the Canton position itself in the midst of this fourth industrial revolution? What should be its particular thought regarding the legal tools that will need to supervise this revolution, namely in terms of the protection of privacy and cyber criminality? How can one anticipate the changes which technological development will produce on the labour market? Should data storage devices be developed? How should teaching be adapted to this new reality?

## 8. "IDENTITY", NATIONAL AND INTERNATIONAL CONTEXT

*The cultural mix keeps on spreading. The number of foreigners has risen sharply since the Bilateral Agreements concluded with the European Union in 2002. One third of the population in the Canton of Vaud is now of foreign origin.*

Should the Canton carry on with its open approach towards the "exterior", both national and international? Should it take better account of the regional specificities, perhaps by stimulating the merging of communes? How should the institutional future of the Lemman area and its relationship with bordering regions be envisaged? How should our national languages be taught in a country that is progressively becoming internationalised? How should the issue of cultural mix and religious plurality in the canton be tackled? Should our practices for integrating foreigners be re-examined and, if so, in what way?

## EXPLORATORY SCENARIOS IN BRIEF

### 1. TOWARDS A FORESEEABLE FUTURE: CONTINUING TO ADAPT

In the midst of an economic and technological globalisation, which will not disappear despite the increasing instability of world politics, it is necessary to preserve political, economic and social balances. It is essential to benefit from the global situation by taking maximum advantage of the currently recognized assets of the Canton. Thanks to its historical pragmatism, the Canton shows a great ability to adapt. This trend-setting scenario is in sync with the progression of the main tendencies observed at present time.

### 2. TOWARDS NEW SOLIDARITIES: REINVENTING THE WORLD

Due to the pressure of the climate change and of a more and more unstable economic globalisation, it is vital to fundamentally alter our lifestyle and production mode. Frightened by the tightening grip of the digital field and of robotics on people's lives, society is evolving towards other ways of living together. Having been disconnected from the now-condemned consumerism race, society is turning towards a so-called sharing economy for which the notion of border is less important. Institutions are also bound to evolve.

### 3. TOWARDS COMMUNAL SELF-SUFFICIENCY: LIVING IN A SHATTERED WORLD

In the face of a more and more unstable outlook, a feeling of anxiety is running through society. An urge to slow down the evolution of society and applied sciences can be felt. Two attitudes have emerged: some expect that an identity and autarchic withdrawal will guarantee the protection of local values versus outside influences; others, however, wish to reinforce state structures as vectors of a social organisation that would combine the desire for withdrawal with a wish to remain connected to the world.

### 4. TOWARDS A DIGITILISATION OF SOCIETY: TAKING ADVANTAGE OF BIG DATA

Technological progress is fundamentally beneficial for society. Every day yields an abundance of inventions. The Canton must assimilate the radical changes in lifestyles and economic rules which will result from this progress. Fed by a large amount of data growing exponentially, the Big Data society and its disruptive processes personalise the offer of goods and services, but digitilisation contributes to emancipating the individual. While spreading, the presence of the digital world obliges the institutional sphere to constantly adapt.





# Introduction générale

## CONTEXTE ET ÉTAT DES LIEUX

Tous les cinq ans, la Commission de prospective élabore, sur mandat du Conseil d'Etat, un rapport servant de base à l'établissement du programme de législature. L'objectif du rapport « Vaud 2035 » est d'identifier les grands enjeux auxquels le Canton sera confronté à l'avenir. L'horizon temporel s'étend délibérément au-delà de la prochaine législature qui s'achèvera en 2022, afin de permettre d'envisager les grandes mutations et de s'y préparer.

Ce travail prospectif n'a pas pour vocation de prédire l'avenir ou d'établir des priorités politiques mais d'identifier les tendances lourdes auxquelles le Canton n'échappera pas ainsi que les facteurs d'influence qui ont un fort impact sur lui. Les différentes orientations que pourraient prendre ces facteurs, dont l'évolution est incertaine, sont explorées à travers quatre scénarios qui permettent d'envisager plusieurs futurs possibles. La description des cheminements nous y conduisant ainsi que les acteurs impliqués peuvent être autant de clés permettant d'orienter l'action et favoriser l'un ou l'autre des avènements que l'on jugera souhaitable pour notre Canton.

Ce chapitre introductif permet, avant d'envisager des évolutions à long terme, d'étudier le contexte économique et démographique actuel du canton de Vaud, replacé dans son histoire récente. Cela permet de mettre en évidence les facteurs qui pourraient avoir un impact important, compte tenu de sa situation spécifique.

## CONTEXTE ÉCONOMIQUE : DE LA CONFÉDÉRATION AU CANTON

### SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE DU CANTON DE VAUD

Selon les indicateurs du PIB, de l'emploi et de la population, le canton de Vaud est en 2015 la troisième économie du pays, derrière Zurich et Berne<sup>1</sup>. Par ailleurs, notre Canton s'est montré plus dynamique que la Suisse durant la dernière décennie, alors même que la Suisse est l'une des économies les plus prospères au monde.

#### Les raisons de la performance

Les principales raisons de la bonne performance vaudoise et suisse sont le bon positionnement de leurs produits (par exemple haute technologie et pharmas), des entreprises et des ménages peu endettés et des capitaux disponibles, un cadre légal stable et prévisible, une présence au centre de l'Europe, un système d'éducation et de formation continue performant, une consommation préservée par un bon filet social (y compris réduction horaire du temps de travail) et par un essor démographique soutenu, ainsi qu'un marché du travail souple (faible taux de chômage). Partie intégrante de l'Arc lémanique, l'économie vaudoise dispose d'un accès à un aéroport international, d'un cadre de vie agréable et d'une forte densité dans l'enseignement supérieur (EPFL, UNIL et HES) et d'écoles internationales. La partie vaudoise de l'Arc lémanique bénéficie par ailleurs d'une fiscalité relativement modérée ainsi que des suites de l'arrêté Bonny. Toutes ces raisons expliquent les succès dans l'implantation de multinationales.

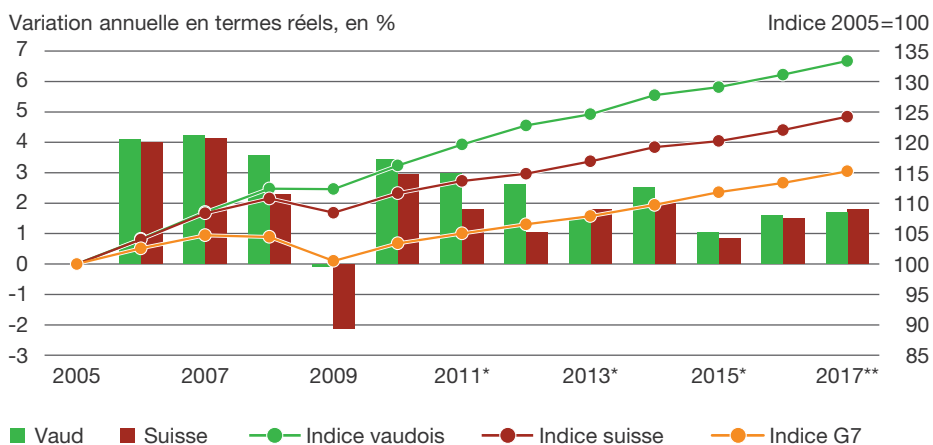
#### Diversification des branches

L'économie vaudoise peut être qualifiée de bien équilibrée par sa diversification : sa structure n'est pas dominée par une ou deux branches particulières comme cela peut être le cas dans d'autres pays ou dans certains cantons. Globalement, elle est fortement orientée vers le secteur tertiaire qui représente plus des trois quarts de la valeur ajoutée. Par ailleurs, l'économie vaudoise suit une tendance à la tertiarisation, sans toutefois subir une perte d'emplois dans l'industrie.

#### Une économie eurodépendante

Les économies suisse et vaudoise sont fortement eurodépendantes sur le plan économique. Cette réalité est encore plus marquée pour le canton de Vaud. L'influence de la conjoncture des économies états-uniennes et asiatiques, bien que représentant près de 40% du PIB mondial, se fait principalement sentir de manière indirecte sur notre économie, via leurs interactions avec l'Union européenne.

### PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, VAUD, SUISSE ET PAYS DU G7



Les pays du G7 sont l'Allemagne, le Canada, la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon.

Sources : Créa, OFS/SECO et FMI, prévisions d'automne 2016

\* Provisoire \*\* Prévisions

Concernant les perspectives à court terme, la croissance du PIB vaudois devrait être plus élevée en 2016 que l'année précédente (+1,7% contre +0,9%). Elle se trouve néanmoins en deçà du taux de variation annuel enregistré entre 2005 et 2015 dans le canton (+2,5%) et même de celui de la Suisse (+1,9%). Par ailleurs, si le contexte international semble s'améliorer, il reste fragile.

#### Les perspectives

Les tensions géopolitiques au niveau international ou encore la stabilité de l'économie mondiale ou européenne sont autant d'éléments qui ont un fort impact sur l'avenir du Canton et dont il faut tenir compte. Néanmoins, l'évolution de ces différents facteurs est teintée de fortes incertitudes.

Sur cette base, la Confédération a élaboré quatre scénarios qui permettent d'appréhender les évolutions possibles de ces éléments et les impacts pour la Suisse. De ces scénarios découlent ainsi des enjeux qui concernent aussi le canton de Vaud.

### LES SCÉNARIOS DE LA CONFÉDÉRATION

Ces scénarios<sup>2</sup> ont été synthétisés dans le rapport « Perspectives 2030 »<sup>3</sup> élaboré par l'Etat-major de prospective de la Chancellerie fédérale.

#### Les facteurs d'influence

Le rapport identifie plusieurs facteurs d'influence à fort impact et haut degré d'incertitude. Ces facteurs auront également un impact à l'échelon des cantons, raison pour laquelle ils sont présentés ci-après. Néanmoins, le Canton n'a aucun moyen d'action sur ces différents aspects, qui sont au mieux du ressort de la Confédération, raison pour laquelle ils ne sont pas directement traités dans le rapport cantonal.

Les facteurs d'influence identifiés par la Confédération sont :

- l'évolution des rapports de force géopolitiques (exemple : multilatéralisme, accentuation des conflits Est-Ouest, importance accrue des BRICS<sup>4</sup> par rapport à l'Occident, montée en puissance de l'Asie) ;
- l'évolution de l'UE et des rapports entre l'UE et la Suisse (exemple : solide accord entre la Suisse et l'UE, distension des relations avec l'UE, bonne coopération entre l'UE et la Suisse) ;



- la position et la capacité de la Suisse dans le **contexte international** (exemple : la Suisse peine à affirmer sa position au niveau international, la Suisse comme médiatrice);
- l'évolution de la concurrence internationale et la **mondialisation** de l'économie (exemple : accords commerciaux multilatéraux);
- le développement des **nouvelles technologies** dans le domaine de l'énergie.

Les quatre scénarios de la Confédération sont établis en fonction de l'orientation que prendraient ces différents facteurs d'influence, tout en tenant compte des rapports de causalité qui les lient. Il en découle des opportunités et des dangers à différents niveaux. Ces scénarios présentent quatre images contrastées de la Suisse à l'horizon 2035, contexte dans lequel le canton de Vaud devra évoluer demain.

### **Le scénario «Plein gaz»**

Le scénario «Plein gaz» postule un contexte international multilatéral de croissance économique, de mondialisation et de développement technologique. La Suisse est fortement interconnectée avec les autres pays au niveau économique et fait preuve de dynamisme. Elle joue un rôle important de pôle de recherche et de production mondialement reconnu. Les inégalités sociales sont exacerbées ce qui peut pousser à un repli identitaire.

Ce premier scénario représente une opportunité pour les multinationales, le secteur tertiaire et les pôles de recherche et de production suisses. En revanche, il représente un risque pour les entreprises qui n'ont pas négocié le virage technologique ou encore les branches du secteur secondaire dont les produits ne sont pas protégés par des brevets.

### **Le scénario «Attention, bouchon»**

Le scénario «Attention, bouchon» est caractérisé par un progrès technologique fulgurant, sur fond de rivalités entre grandes puissances qui accentue les tensions entre Est (Chine et Russie) et Ouest (USA et UE). La Suisse peine à affirmer sa position que ce soit au niveau politique ou économique. La Suisse enregistre un recul du commerce extérieur ainsi qu'une réduction de l'immigration.

Ce scénario représente une opportunité pour le secteur primaire, les professions manuelles et les femmes (plus grande participation des femmes au marché du travail avec diminution de l'immigration). En revanche, il représente un risque pour le secteur tertiaire, les entreprises importatrices et exportatrices ainsi que pour les femmes sous l'angle de la double charge de travail (vie familiale et professionnelle).

### **Le scénario «Passage périlleux»**

Le scénario «Passage périlleux» voit apparaître un monde segmenté en régions concurrentes. Les BRICS gagnent en importance par rapport à l'Occident. La Suisse évolue alors dans un environnement politique et économique instable avec des entraves au commerce extérieur. La Suisse voit son attractivité en tant que pays d'immigration diminuer, ce qui accentue le vieillissement de la population.

Ce scénario représente une opportunité pour le secteur primaire, pour les régions structurellement défavorisées ainsi que pour les langues nationales ou les dialectes. En revanche, il représente un risque pour la Genève internationale ainsi que pour les entreprises exportatrices. Par ailleurs, les familles iraient au-devant de difficultés financières dues au retrait de l'Etat.

### **Le scénario «Route de la Soie»**

Le scénario «Route de la Soie» se caractérise par une montée en puissance politique, économique et scientifique de l'Asie. L'UE est en perte de cohésion ce qui amène une diminution de leur importance politique et économique. Le dynamisme économique de l'UE et des USA est en baisse. Du côté de la Suisse, les relations avec les pays voisins sont bonnes, tout comme avec l'Asie ou encore l'Afrique. La coopération économique entre la Suisse et l'UE est bonne.

Ce scénario représente une opportunité pour les entreprises d'importation et d'exportation qui ont des relations économiques avec les pays d'Asie ainsi que du négoce des matières premières. En revanche, il représente un risque pour les entreprises exportatrices qui visent le marché américain ainsi que les travailleurs des secteurs professionnels soumis à forte concurrence. Le corps social dans son ensemble verrait sa situation se détériorer, vu le relâchement de la cohésion.

### **Relations avec l'Union européenne, un enjeu central pour le Canton**

*Au vu de la situation spécifique du canton de Vaud et quel que soit le scénario de la Confédération, il ressort que le Canton devra être particulièrement attentif à soigner ses relations économiques et politiques avec son principal partenaire économique : l'Union européenne. En effet, actuellement le marché européen représente un poids considérable pour le canton de Vaud : 59% des exportations vaudoises vont vers l'Union européenne alors que 69% de ses importations en proviennent. Si le Canton devait développer ses relations commerciales avec une autre région du monde, la transition prendrait nécessairement du temps.*

*Dans ce sens, le Canton devra être particulièrement attentif lors des négociations de la Suisse avec l'Union européenne concernant la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse et la réintroduction éventuelle de contingents d'étrangers, qui pourraient entraîner une dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes.*

## ÉLÉMENTS DÉMOGRAPHIQUES

### CROISSANCE ET VIEILLISSEMENT DU CANTON

L'analyse rétrospective montre que le canton de Vaud, particulièrement dynamique en termes de mouvements migratoires avec l'étranger, connaît une croissance supérieure à celle du pays depuis les années soixante. Plus précisément, la population vaudoise augmentée de 422 764 en 1960 à 767 497 habitants en 2015 (+1,1 % par an en moyenne contre +0,8 % pour la Suisse; des taux qui conduiraient au doublement de la population tous les 64 ans et 87 ans).

Passant depuis plus d'un siècle d'un régime de haute fécondité et de haute mortalité à un régime caractérisé par des niveaux de fécondité et de mortalité bien plus bas, le canton de Vaud a connu un vieillissement marqué de sa population: la part des retraités (65 ans et plus) a augmenté de 12% en 1960 à 16% en 2015 (6% en 1900), tandis que celle des jeunes (0-19 ans) a diminué de 29% à 22% sur la période (40% en 1900).

### LES NOUVELLES PERSPECTIVES DE POPULATION VAUDOISES

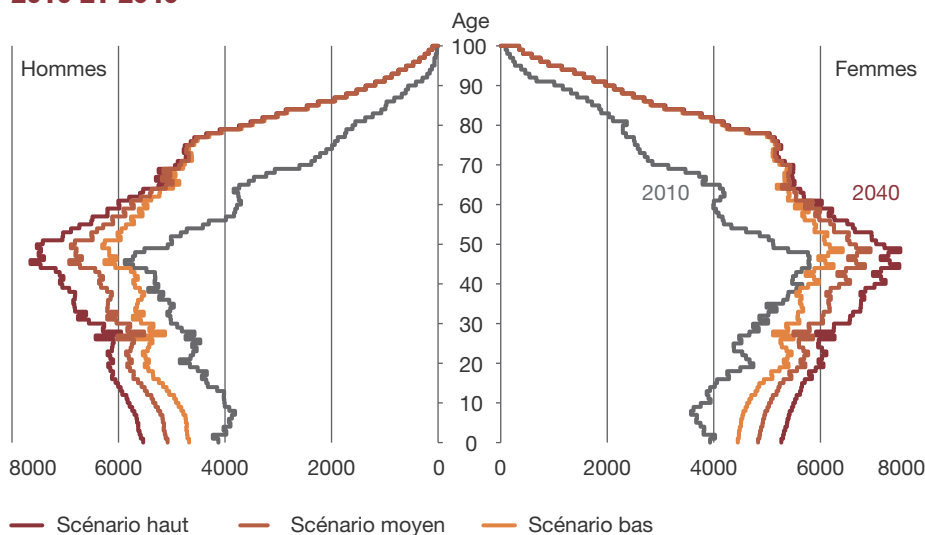
De nouvelles perspectives de population<sup>5</sup> ont été établies par Statistique Vaud en décembre 2015 (les précédentes ont été réalisées en début d'année 2011). Trois scénarios ont été définis, jusqu'à l'horizon 2040.

#### Hypothèses des trois scénarios

Les trois scénarios démographiques se basent sur les composantes démographiques suivantes:

- **une espérance de vie prolongée à la hausse** (+3 ans en 25 ans) avec une légère atténuation des tendances récentes et une poursuite mesurée de la réduction de l'écart entre hommes et femmes;
- **une fécondité en légère croissance** (1,65 enfant par femme au cours de la période 2015-2040 contre 1,61 entre 1990 et 2015) avec un âge moyen à la maternité qui continuerait à s'accroître (28,9 ans en 1990; 31,9 ans en 2015; 32,4 ans en 2040);
- **trois variantes de solde migratoire en diminution** plus ou moins importante avant une phase de stabilisation à partir du milieu des années 2020. Au cours de la période 2015-2040, les hypothèses sont en moyenne de +5400 selon le scénario moyen, +7300 selon le scénario haut et +3700 selon le scénario bas – contre +9000 pendant la période 2006-2015 et +5600 au cours du dernier quart de siècle.

### POPULATION RÉSIDANTE PERMANENTE PAR ÂGE ET SEXE, VAUD, 2010 ET 2040



Source: Statistique Vaud

### Le solde migratoire fait la différence

Les trois scénarios démographiques définis se distinguent ainsi uniquement par le niveau du solde migratoire supposé à l'avenir. Cela s'explique à la fois par le poids important du solde migratoire dans l'évolution de la population (plus de trois quarts au cours des 10 dernières années), de ses fluctuations importantes dans le temps, et d'incertitudes quant à son évolution possible, notamment politiques, du fait de l'acceptation de l'initiative du 9 février 2014.

### Quelques conséquences concrètes des nouvelles perspectives de population

#### Infrastructures hospitalières

La hausse des naissances entre 2015 et le milieu des années 2020 (+1600 selon le scénario moyen, +1100 et +2200 selon les autres scénarios) nécessitera, en plus des infrastructures actuelles et selon le scénario moyen, l'équivalent d'environ une demi-maternité du CHUV, qui est la plus importante du Canton. En même temps, le nombre des plus de 65 ans va passer de 126 000 environ à un nombre variant entre 207 000 et 233 000 en 2040.

#### Infrastructures scolaires

Les effectifs à scolariser en école obligatoire seront en hausse: quelque 1200 classes supplémentaires sont à prévoir entre fin 2014 et fin 2040 (700 et 1700 selon les autres scénarios), d'où des besoins importants en termes de bâtiments scolaires.

#### Besoins en EMS

Le vieillissement aura notamment pour impact un besoin accru en EMS. Un calcul spécifique de perspectives dans ce domaine indique que quelque 4000 lits en EMS supplémentaires sont à prévoir entre 2014 et 2040 (+3600 et +4500 selon d'autres scénarios), alors qu'on en compte un peu plus de 6300 en 2014. L'accroissement serait ainsi supérieur à +60% en 26 ans.

### Quelques changements démographiques qui interviendraient dans un avenir proche

#### Haussé des décès

Alors que le nombre annuel de décès dans le Canton est caractérisé par une grande stabilité depuis un demi-siècle (entre 4600 et 5600 par an depuis 1965), nous nous trouvons actuellement à un tournant: ce

nombre devrait partir à la hausse en s'accroissant progressivement, les progrès de l'espérance de vie ne compensant plus l'impact du vieillissement de la population. Le niveau de 6000 décès annuels serait franchi au milieu de la décennie 2020 et celui de 7000 au milieu de la décennie 2030.

### Record de naissances

Si le nombre de naissances annuelles n'a jamais dépassé 8400 dans le canton avec un record atteint en 2014 (et, il est vrai, une population elle aussi record), ce nombre augmentera fortement: +1600 en 12 ans pour atteindre 10 000 selon le scénario moyen – sur la lancée, finalement, de la période 2002-2015 au cours de laquelle les naissances ont crû de +1600 également. Cette évolution s'explique presque exclusivement par les effectifs de femmes en âge d'avoir des enfants, appelés à croître en bonne partie du fait du petit baby-boom des naissances observé au cours de la décennie 1990.

### Progression du rapport de dépendance

Le rapport de dépendance des personnes âgées (rapportant l'effectif des personnes de 65 ans et plus à celui des 20-64 ans) était resté assez stable autour de 25% entre le début des années 1980 et la fin des années 2000. S'il a commencé à progresser depuis (près de 27% fin 2015) et que cette tendance modérée se poursuivrait les toutes prochaines années, la croissance de cet indicateur commencerait à être très importante (et inédite en plus de trois décennies) au début des années 2020 (et une hausse maximale autour de l'année 2030). Cette évolution inéluctable ferait passer ce rapport de dépendance des personnes âgées à 40% en 2040 selon le scénario moyen. La hausse sera d'autant plus importante que le solde migratoire sera réduit (43% selon le scénario bas, 37% selon le scénario haut).

### Impacts démographiques d'une limitation du solde migratoire

L'initiative dite « du 9 février » doit être appliquée. Elle devrait finir par aboutir à une limitation du solde migratoire. Cette diminution sera accompagnée des effets démographiques suivants:

- **la croissance de la population sera atténuée:** le scénario moyen (solde migratoire de +5400 sur la période 2015-2040) anticipe une population de 980 000 habitants en 2040, contre 920 000 habitants pour le scénario bas (solde migratoire de +3700) et 825 000 selon un scénario « limitatif » (solde migratoire de +700 en moyenne, nul à partir de 2017). La population du canton était de 767 000 en fin d'année 2015;
- **la part de la population âgée sera plus importante:** les 65 ans et plus représentent 16,5% de la population en fin d'année 2015. Cette part passerait en 2040 à 22,4% selon le scénario moyen, 23,6% selon le scénario bas et 26,0% selon le scénario limitatif;
- **la part de la population d'âge actif sera plus faible** (les migrations nettes étant importantes à ces âges): les 20-64 ans et plus représentent 61,6% de la population en fin d'année 2015. Cette part passerait en 2040 à 56,1% selon le scénario moyen, 55,4% selon le scénario bas et 53,8% selon le scénario limitatif;

- **la part de la population jeune sera plus faible:** les 0-19 ans représentent 21,9% de la population en fin d'année 2015. Cette part passerait en 2040 à 21,5% selon le scénario moyen, 21,1% selon le scénario bas et 20,2% selon le scénario limitatif;
- le nombre de naissances relativement à la population moyenne (**taux de natalité**) sera moins important, les migrations nettes étant importantes aux âges féconds: le taux de natalité, de 10,9‰ en fin d'année 2015, passerait en 2040 à 10,1‰ selon le scénario moyen, 9,9‰ selon le scénario bas et 9,4‰ selon le scénario limitatif;
- le nombre de décès relativement à la population (**taux de mortalité**) sera plus fort: le taux de mortalité, de 7,1‰ en fin d'année 2015, passerait en 2040 à 8,0‰ selon le scénario moyen, 8,4‰ selon le scénario bas et 9,3‰ selon le scénario limitatif.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus, consulter le « Portrait et situation conjoncturelle de l'économie vaudoise, été 2016 »: <http://www.stat.vd.ch/Default.aspx?DomID=2668>

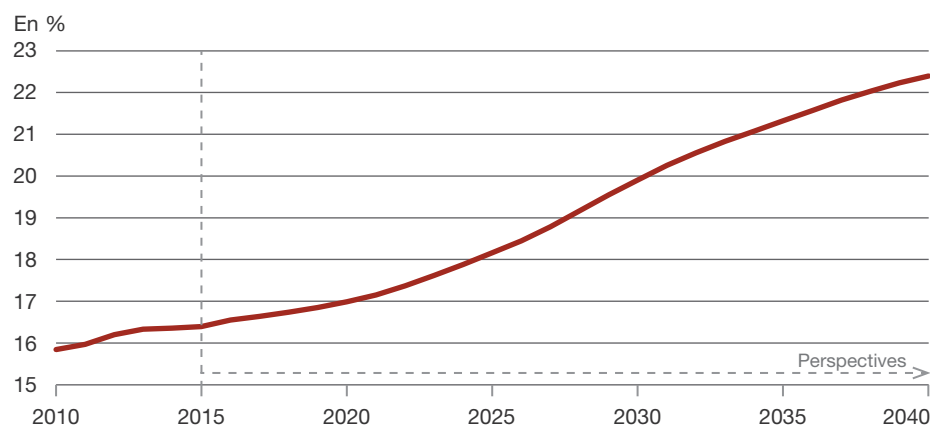
<sup>2</sup> Les scénarios de la Confédération sont présentés plus en détail en annexe de ce rapport.

<sup>3</sup> Chancellerie fédérale. (2015) Perspectives 2030. Opportunités et dangers pour la Confédération. Berne: Chancellerie de la Confédération Suisse. <https://www.bk.admin.ch/themen/planung/04632/index.html?lang=fr>

<sup>4</sup> Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

<sup>5</sup> Perspectives de population 2015-2040, Vaud et ses régions, Statistique Vaud. <http://www.stat.vd.ch/Default.aspx?DomID=36>.

## LES 65 ANS ET PLUS, VAUD, 2010-2040, SCÉNARIO MOYEN



Source: Statistique Vaud

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DES NOUVELLES PERSPECTIVES DE POPULATION

Les trois scénarios définis anticipent tous, de façon commune et à des degrés divers, les éléments suivants :

<b><u>Population</u></b>	1	Une augmentation continue de la population du canton, qui se poursuivrait au moins jusqu'en 2040, avec 980 000 habitants cette année-là selon le scénario de base (920 000 à 1 040 000 habitants selon les scénarios bas et haut), contre 767 000 en 2015.
	2	Un accroissement démographique important, avec une population supplémentaire de +210 000 habitants entre 2015 et 2040 selon le scénario moyen (+150 000 à +270 000 selon le scénario) contre +190 000 entre 1990 et 2015.
	3	Un taux de croissance annuel de la population en diminution régulière, qui passerait de +1,6 % en 2015 (et au cours de la période 2003-2015) à +0,7 % en 2040 selon le scénario de base (+0,5 % à +0,9 % selon les scénarios bas et haut).
<b><u>Composantes de la croissance</u></b>	4	Une diminution du poids du solde migratoire dans l'accroissement démographique relativement à la période 2000-2015 (76 %) jusqu'au milieu des années 2020 (47 % à 62 % selon les scénarios) puis une nouvelle hausse (70 % selon tous les scénarios en 2040).
	5	Une progression importante des naissances jusqu'au milieu des années 2020 : environ 10 000 selon le scénario moyen (9500 à 10 400 selon les autres scénarios) contre près de 8400 en 2015.
	6	Une augmentation forte des décès qui seraient en 2040 (entre 7700 et 7900 selon les scénarios) près de 50 % plus nombreux qu'en 2015 (5600).
<b><u>Population par âge</u></b>	7	Une hausse des effectifs à tous les âges (ainsi que l'indique la pyramide des âges figurant page 18) qui serait maximale entre 70 et 79 ans et minimale entre 25 et 29 ans.
	8	Une hausse relative des effectifs particulièrement forte à partir de l'âge de 75 ans et maximale aux âges les plus élevés.
	9	Un vieillissement important : le groupe âgé de 65 ans et plus passerait de 16 % de la population fin 2014 à 22 % en 2040 selon le scénario moyen (21 % à 24 % selon les scénarios) et verrait son effectif doubler en 30 ans environ (entre 2010 et 2040). Voir le graphique page 19.
	10	Un rapport de dépendance des personnes âgées en hausse nette, surtout après l'année 2020 : alors que l'on comptait quatre personnes d'âge actif (20-64 ans) pour une personne à l'âge de la retraite (65 ans et plus) en 2010, il n'y en aurait plus que 2,5 en 2040.
	11	La population d'âge actif (20-64 ans) augmenterait continuellement jusqu'en 2040 mais à un rythme inférieur à la population totale (+18 % contre +30 % selon le scénario moyen, +10 % contre +22 % selon le scénario bas et +27 % contre +38 % selon le scénario haut).
<b><u>Population régionale</u></b>	12	La population de toutes les régions du canton serait supérieure en 2040 à ce qu'elle est actuellement selon tous les scénarios (hormis la vallée de Joux selon le scénario bas).
	13	La population de toutes les régions tendrait à augmenter au moins jusqu'en 2030, à l'exception, pour le scénario bas, des régions de la vallée de Joux et du Pays-d'Enhaut (retournement de tendance peu avant 2030).
	14	Les hausses de population les plus importantes de façon absolue se retrouveraient, dans l'ordre, dans la ville de Lausanne puis dans les districts de Nyon et du Jura-Nord vaudois. De façon relative, les districts de Nyon et de la Broye-Vully se retrouvent sur le podium (avec Aigle pour les scénarios moyen et haut, et du Gros-de-Vaud pour le scénario bas).
	15	Les hausses de population les moins importantes, de façon absolue et relative, se trouveraient dans les sous-arrondissements électoraux de la Vallée et du Pays-d'Enhaut ainsi que dans le district de Lavaux-Oron.

## QUELQUES JALONS DE L'HISTOIRE VAUDOISE RÉCENTE

Ce rappel historique a pour but de dresser un panorama succinct de l'histoire vaudoise du dernier demi-siècle et, ainsi, d'offrir l'occasion de mieux saisir tant le contexte actuel que, par voie de conséquence, les tendances auxquelles le Canton pourrait être confronté.

### Une prospérité à double tranchant

Le canton de Vaud vit pleinement les « Trente glorieuses ». Il s'habitue à des taux de croissance économiques en progression constante et adapte ses infrastructures en conséquence : en 1960 débutent les travaux de l'autoroute A1 et son premier tronçon, reliant Genève à Lausanne, sera inauguré en 1964, année de l'Exposition nationale, vitrine d'un canton partie prenante de la prospérité nationale. Cette stabilité économique fondée sur une répartition des bénéfices de la croissance trouve sa traduction sur le plan social d'abord, avec un système social qui s'étend, adossé à l'AVS adoptée par le peuple suisse en 1947 ; plutôt progressiste, le canton de Vaud est le premier canton à accorder le droit de vote aux femmes, en 1959. Mais cette stabilité trouve également une traduction politique, avec une répartition équitable des sièges du Conseil d'Etat entre les principales forces du Canton. A l'instar de la Confédération qui se donne en 1959 une structure intégrant les quatre principaux partis du pays, il se dote en 1962 d'un gouvernement comprenant 3 radicaux, 2 socialistes, 1 libéral, 1 PAI (Parti des paysans, artisans et indépendants, maintenant UDC). Cette composition prévaudra 32 ans.

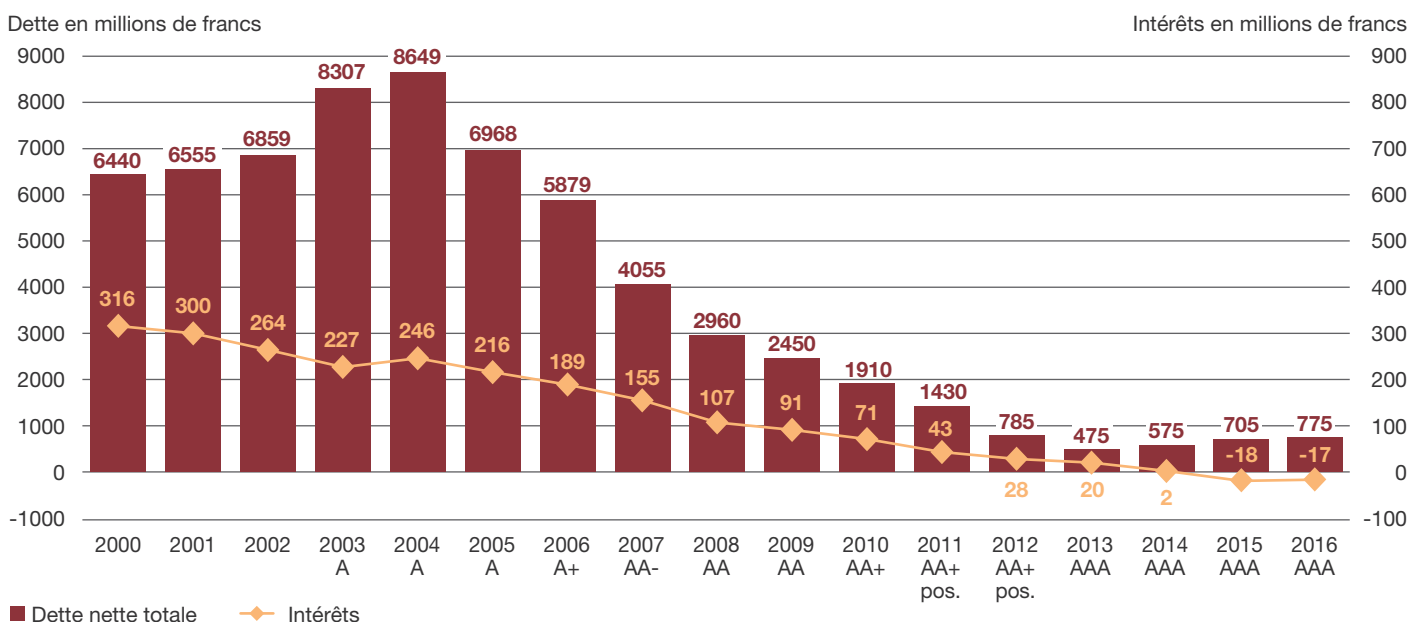
Les années 1960 ne donneront pas lieu à des manifestations semblables à celles que l'on constatera à l'étranger ou à Zurich. Il n'empêche que la remise en cause de la société consumériste née de l'après-guerre et qui pâtit désormais des crises pétrolières se fait sentir, moins sur le plan politique que sur celui des modes de vie. Le Canton, à sa façon, entre dans la modernité qui continue à façonner nos fonctionnements actuels. L'urbanisation du Canton démarre alors qu'un intérêt marqué pour la culture est perceptible, tant dans le domaine alternatif que dans celui des arts plus traditionnels. En 1967 est créé le festival de jazz de Montreux, suivi en 1976 du festival Paleo de Nyon, tandis que le mouvement Lôzane bouge, en 1980-1981, révèle les tensions d'une société vaudoise en pleine mutation.

Au soutien qu'il convient d'accorder aux milieux alternatifs répond en 1987 la fondation du Ballet Bêjart Lausanne comme symbole d'une société ouverte à l'inédit mais aussi dans laquelle l'engagement des pouvoirs politiques pour la culture s'impose, y compris dans la vision d'une économie désormais de plus en plus diversifiée. En parallèle, le Canton poursuit sa mue économique et accomplit un virage vers les technologies du futur. En 1968, le Conseil national adopte la loi transformant l'EPUL en EPFL. Coïncidence symbolique : en 1981, tandis que Lausanne découvre l'esprit contestataire d'une partie de sa jeunesse, apparaît un nouveau type d'entreprise tourné vers de nouveaux produits ancrés dans l'ère informatique qui débute, et appelé à rayonner sur le plan mondial.

### Une décennie difficile

Le canton de Vaud ne se transforme politiquement qu'après la chute du Mur de Berlin en 1989, comme le reste de la Suisse institutionnelle, voire l'Europe qui découvre le nouveau rapport en train de se dessiner entre l'Etat et la nation. Cet événement majeur révèle des failles que le système de consensus bien huilé avec le partage des sièges gouvernementaux en 1962 avait longtemps camouflées. Comme ailleurs, gauche et droite « traditionnelles » se lézardent. La gauche reprend à son compte l'évolution des centres urbains dès

## ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA DETTE CANTONALE



Source : Etat de Vaud - SAGEFI

les années 80, et, en 1990, s'installe durablement à la syndication de Lausanne. **En 1993, lorsque s'effondre la Banque Vaudoise de Crédit, c'est l'équilibre « ancien » qui se voit remis en question :** en 1994, se retrouvent au Château 2 radicaux, 2 socialistes, 1 écologiste et 1 libéral. L'UDC, comme vecteur du réveil d'une droite plus conservatrice, ne prend son envol dans le canton de Vaud qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Une grande période d'instabilité politique débute ainsi dans les années 90, qu'aggrave une crise économique, puis financière, dévastatrice. Le chômage augmente parallèlement à l'endettement de l'Etat; de nombreuses entreprises « historiques » périssent et finiront, plus tard, par fermer. Malgré un contexte général compliqué, et dans une ambiance alourdie par l'échec du vote sur l'EEE dans lequel les Vaudois plaçaient beaucoup d'espoir, des réformes sont peu à peu mises en œuvre, sur le plan tant institutionnel qu'économique. **En 1994, quand Lausanne devient capitale olympique,** le Canton s'érige en centre d'accueil pour les fédérations sportives internationales. Sur le plan industriel, l'arrêté Bonny promulgué par la Confédération dans les années 1970 mais fortement **développé dès 1995,** puis la création des pôles de développement, permet de mettre en œuvre une politique favorable à l'installation d'entreprises étrangères: **dès 1996, plusieurs d'entre elles ouvrent leur siège européen dans le canton.**

### Vers le renouveau

Pour débloquer la situation politique, une réflexion nouvelle est menée et débouche sur l'élection d'une **Assemblée constituante en 1999.** Le fruit de son travail entrera en vigueur en 2003. Dans la foulée, le nouveau **Conseil d'Etat élu en 2002** amorce le redressement des finances cantonales (voir le graphique à la page 21) et instaure une forme de stabilité politique dont le Canton était privé depuis près d'une décennie: le Canton conquerra la note AAA en 2013, confirmant la restauration de sa capacité financière, garante de son essor économique fondé sur un tissu industriel désormais très diversifié. En 2014, les investissements en capital-risque sont plus importants qu'à Zurich et, en 2016, la croissance du PIB vaudois dépasse celui de la Suisse. Entré dans une phase de réindustrialisation, notamment dans la pharma, le Canton profite sans doute de l'amélioration de la conjoncture en général, mais bénéficie aussi des changements stratégiques opérés dans le monde universitaire.

L'Université de Lausanne et le CHUV mettent en place un pôle biomédical très actif alors que l'EPFL, **qui a pris en 2000 le tournant des sciences de la vie,** se hisse vers les sommets des écoles techniques, européennes, sinon mondiales. D'un autre côté, la **liberté de circulation** que garantissent les accords bilatéraux avec l'Union européenne, donne, dès leur entrée en vigueur en 2002, une forte impulsion à l'économie vaudoise. Ce dynamisme vaudois transparait à travers sa **démographie:** il compte 281 400 habitants en 1900 contre 767 331 en 2015; une croissance qui se décompose en plusieurs phases: un gain de près de 17 000 personnes entre 1940 et 1970, puis un reflux dû à la diminution de la population étrangère, une reprise (+38 800 entre 1990 et 2000 malgré la crise) et, enfin, une nouvelle explosion démographique à partir de 2000 jusqu'à 2015 (+151 500).

Economie et recherche scientifique vont ainsi marcher la main dans la main. Des entreprises bien installées peuvent poursuivre leur expansion tout en consolidant leurs sites de production dans le canton. Sur le plan académique, l'**Université, en coordination avec l'EPFL et l'Université de Genève (Projet triangulaire), parachève l'évolution** entamée au tournant du siècle et continue à se développer, en explorant de nouveaux domaines par la grande liberté d'action que lui octroie la nouvelle loi la régissant, adoptée en 2004. Si le canton de Vaud est parvenu à reprendre sa place parmi les cantons les plus dynamiques de Suisse, une place conforme à son poids démographique, s'il a pu profiter de ses finances reconstituées pour investir, non seulement dans ses centres de recherche mais aussi dans les infrastructures, progressivement, et dans le social, certaines décisions prises en dehors de sa sphère d'influence risquent de péjorer sa position.

Le Canton a certes surmonté, comme le reste de la Suisse, avec une certaine aisance la grave crise des années 2008-2009. L'adoption de la Loi sur l'aménagement du territoire en mars 2013 et, surtout, l'adoption de l'initiative dite contre l'immigration de masse en février 2014 pourraient en revanche remettre en cause certains acquis récents.

## REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

### RAPPORT DE 2012

Le premier rapport de l'Organe de prospective (désormais: *Commission de prospective*), publié en janvier 2012, était fondé sur une méthode de construction de scénarios dite d'« analyse structurelle et morphologique » et développée de longue date par Futuribles International. En bref, celle-ci consiste d'abord à identifier les « variables-clés » (facteurs, acteurs) pouvant jouer un rôle déterminant pour l'avenir du Canton.

#### Scénarios à partir de variables-clés

Une trentaine de variables-clés, présentées sous forme de fiches, ont été établies. A ainsi été brossé un état des lieux de plusieurs domaines où le Canton a un impact direct (santé, école, culture, énergie, aménagement du territoire, économie, système politique, etc.) ou pouvant influencer fortement son devenir (contexte national et international). Chaque variable était examinée en fonction de son évolution dans le passé et de ses développements éventuels. Diverses hypothèses contrastées ont pu être dessinées. Destinées à envelopper le mieux possible le spectre des futurs possibles et une fois combinées, elles ont débouché sur la construction de scénarios exploratoires, l'analyse morphologique ainsi proposée ressemblant en quelque sorte à un « jeu de lego ».

#### Discussions dans le cadre d'ateliers

Chaque « fiche variable », rédigée avec l'aide des services concernés mais sous la responsabilité de l'auteur du rapport et sans vocation académique, est ouverte par un bref rappel historique puis évoque les tendances à moyen terme observées au moment de la rédaction des fiches. Elles sont conclues par des hypothèses, posant des « possibles » susceptibles de tracer divers futurs. Compte tenu de la difficulté de croiser d'emblée toutes les hypothèses élaborées pour chacune des variables, des « micro-scénarios » furent imaginés par grands secteurs (amé-

nagement du territoire, système productif, système politique, etc.). Puis, au terme de discussions tenues dans le cadre d'ateliers avec des experts issus des milieux académiques et de la société civile, ces « micro-scénarios » ont été croisés pour aboutir à quatre scénarios internes et trois scénarios externes, tous publiés dans le rapport final.

#### La croissance comme thème principal

Ces scénarios embrassaient ainsi presque toute l'activité de l'Etat et se refusaient volontairement à décrire des avènements de manière trop détaillée. Aucun d'entre eux ne prétendait raconter ce qu'il adviendrait mais tous, pris ensemble, avaient vocation à éclairer le champ des « possibles ». Un chapitre conclusif décrivait les enjeux que les scénarios laissaient apparaître. Les fiches ont été rassemblées dans un « dossier technique », consultable sur demande. Le rapport 2012 a été l'un des instruments ayant servi à l'élaboration du programme de législature 2012-2017; il tournait principalement autour du thème de la croissance (au sens large): que se passerait-il si elle se poursuivait sur un rythme tendanciel? Quid si le Canton devait affronter une récession? Que faudrait-il attendre d'une maîtrise volontaire de la croissance? Convendrait-il au contraire de la promouvoir par tous les moyens?

[www.vd.ch/actualite/articles/bilan-de-la-legislature-et-prospective](http://www.vd.ch/actualite/articles/bilan-de-la-legislature-et-prospective)

## RAPPORT DE 2017

Le rapport 2017, dont la mission au service du programme de législature suivant sa publication a été consolidée par son inscription à l'article 24b de la Loi sur l'organisation du Conseil d'Etat (décembre 2015), s'appuie en principe sur la même méthode. Les fiches ont été actualisées et ont pris en compte les tendances nouvelles apparues depuis la publication du premier rapport.

### Variables approfondies lors d'entretiens bilatéraux

D'autres fiches complémentaires ont été créées, afin d'explorer avec plus de précision certaines variables trop négligées dans le précédent rapport (migrations, sécurité, sport, etc.). Les tendances identifiées n'ont en revanche pas été discutées au sein d'ateliers de travail. Cette fois, ce sont les entretiens bilatéraux avec près de 80 experts de l'administration, des milieux académiques ou de la société civile qui ont été privilégiés.

### Détermination de deux axes structurants

La méthode employée pour construire les scénarios contrastés a en outre été quelque peu modifiée, afin que les scénarios 2017 ne reproduisent pas ceux qui ont été proposés en 2012. S'inspirant de la méthodologie utilisée par la Confédération pour son rapport de prospective publié en décembre 2014, et selon un procédé souvent utilisé dans les pays anglo-saxons, les hypothèses ont été classées en fonction de deux axes structurants qui permettent de souligner plus fortement les contrastes les opposant les uns aux autres.

### Axe technologique

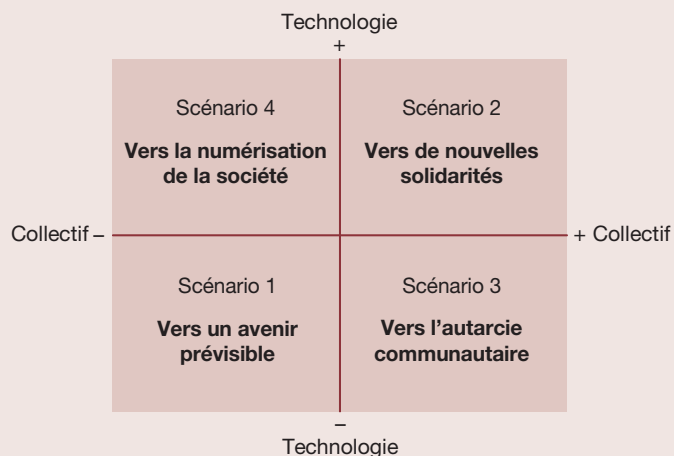
Alors que la Confédération avait sélectionné un axe technologique (plus ou moins d'engagement en la matière) et un axe basé sur l'ouverture plus ou moins grande de l'économie de la Suisse, le rapport vaudois reprend à son tour l'axe technologique: il doit être compris en fonction du degré de confiance des gens envers l'évolution de la science et de la technologie, selon leur capacité à susciter confiance et adhésion ou angoisse et rejet. Si le rapport que nous entretenons à la technologie, prise dans son sens très large (du nano au bio en passant par les technologies de l'information ou la robotique sous toutes ses formes) inonde largement l'ensemble des problématiques auxquelles un Etat doit faire face, l'engouement pour la science peut s'avérer à géométrie variable.

### Axe du degré d'individualisation

A l'axe calqué sur l'ouverture économique de la Suisse, nous avons estimé plus important de prendre en compte le plus ou moins grand degré d'individualisation de la société. Cette approche doit permettre d'aborder les futurs possibles du Canton dans une relation plus étroite avec les individus, l'évolution de leurs valeurs et de leurs modes de vie. Elle interroge

également le rapport entre l'espace privé et l'espace public, ainsi que toutes les déclinaisons qui dérivent de ce couple d'opportunités. Les deux axes sont en communication permanente. La dimension économique n'est cependant, et évidemment, pas oubliée. Comme dans le rapport 2012, elle sous-tend l'ensemble des scénarios dans la mesure où elle influence directement le type de croissance économique qu'il semble adéquat de poursuivre.

### PLAN CARTÉSIEN DES SCÉNARIOS



### Importance de la question démographique

Un statut particulier a été attribué à la question démographique. L'augmentation et le vieillissement de la population sont considérés comme des tendances lourdes qui se retrouvent dans tous les scénarios, quelles que soient leurs caractéristiques. Contrairement au rapport 2012, il ne paraît plus pertinent d'introduire des variations de population en fonction des divers futurs identifiés pour le Canton. Même si chacun d'eux implique certes une plus ou moins grande ouverture du Canton aux migrations et à l'arrivée d'une main-d'œuvre qualifiée ou non, leur impact sur le nombre d'habitants du canton demeure relativement marginal, ou en tout cas pas en mesure de provoquer des différences déterminantes entre les scénarios.





# Les scénarios exploratoires

## QUATRE FUTURS POSSIBLES POUR LE CANTON

A partir des tendances lourdes qui se dégagent de l'analyse des principaux domaines où le canton de Vaud possède une marge de manœuvre, il a été possible de proposer quatre scénarios décrivant autant de futurs possibles. Nourris également des signaux faibles perceptibles dans ces différents secteurs et annonciateurs de changements peut-être importants sur le long terme, ces scénarios esquissent, comme il a été dit, des situations qui n'ont aucune vocation prédictive, mais tracent certaines lignes évolutives organisées de la façon la plus cohérente possible. L'intérêt de ces scénarios ne réside toutefois nullement dans leur pronostic de réalisation, de toute façon extrêmement faible; ils ont avant tout la mission, en illustrant des avenir possibles, d'éclairer des combinaisons éventuelles d'événements, elles-mêmes, au-delà de leur dimension aléatoire, sources de réflexions nouvelles à la disposition des politiques publiques de ces prochaines années.

Dans les exercices de prospective, il est parfois proposé, outre un scénario tendanciel (c'est-à-dire prolongeant l'état actuel des choses), un scénario «repoussoir». Nous y avons renoncé, pour bien souligner notre volonté de ne pas identifier un idéal qu'il s'agirait de poursuivre à tout prix, mais de poser sur le papier des situations qui, sous une forme ou sous une autre, laissent transparaître des phénomènes susceptibles de nous alerter dès aujourd'hui.

## SCÉNARIO 1 – VERS UN AVENIR PRÉVISIBLE : S'ADAPTER DANS LA CONTINUITÉ

Au milieu d'une mondialisation à la fois économique et technologique, qui ne se résorbera pas malgré l'instabilité croissante de la politique mondiale, il est nécessaire de maintenir les équilibres politiques, économiques et sociaux en exploitant au maximum des atouts reconnus aujourd'hui du Canton pour tirer bénéfice de la situation globale. Le Canton déploie une grande capacité d'adaptation, en puisant dans son pragmatisme historique. Ce scénario, tendanciel, s'inscrit dans le prolongement des lignes de force observées actuellement.

### Immigration canalisée

Le vieillissement de la population est perçu comme une menace pour la prospérité future du Canton. Un canton jeune et industriel constitue un prérequis pour garantir l'avenir. Pour ce faire, il table sur une ouverture plutôt large des frontières. Mais afin d'éviter de possibles déséquilibres dans la perception qu'ont les individus de la « communauté » politique qu'ils forment, l'immigration, si elle est nécessaire, doit être néanmoins canalisée : il n'est pas envisageable d'ouvrir les frontières sans restriction.

Même si la société se veut pluraliste, ce que confirme l'engagement exigé de la part de l'Etat appelé à soutenir raisonnablement l'activité culturelle dans le respect d'une diversité sociale et culturelle bien établie et largement souhaitée, l'Etat ne peut pas tout faire. Il veillera cependant à une formation scolaire destinée à s'adapter aux nouvelles réalités économiques et sociales et à améliorer toujours son niveau.

### Recherche d'équilibre et pragmatisme

Un équilibre s'impose sur le plan global, entre la responsabilité de l'Etat et la responsabilité des individus agissant pour leur compte et en interaction avec leurs congénères : ainsi, dans le domaine de la santé mais dans d'autres secteurs aussi, des partenariats privé-public seront encouragés. Si l'individualisme ambiant est reconnu, libre à l'individu d'inventer de nouvelles formes de solidarité et de vie en commun, adossées autant aux cercles traditionnels qu'aux mouvements novateurs.

Partout, et notamment en matière d'aménagement du territoire, triomphe le pragmatisme. Si l'action de l'Etat n'est pas contestée, par exemple en matière énergétique, elle doit néanmoins se mouler dans les contraintes économiques. Plus que jamais, l'organisation sociale gravite autour d'équilibres en constante recomposition. Cette volonté de maintenir à tout prix les équilibres patiemment élaborés pourrait cependant laisser certaines situations actuelles insatisfaisantes et empêcher le Canton de saisir dans toute son ampleur l'évolution générale de la société.

### Développement économique à maintenir

L'économie pourrait dès lors subir des inflexions notables bien que non désirées, ce qui aurait peut-être pour mérite, aux yeux de certains, de ralentir sa croissance. Le coup de frein ainsi infligé à l'élan économique en cours désengorgerait les infrastructures mais prêterait aussi le développement général du Canton. Grâce à des axes routiers moins surchargés, le recours à la voiture pourrait être ainsi revu à la hausse.

Dans le domaine économique, il convient, malgré les risques existants, de travailler dans la continuité, en aménageant au mieux les conditions-cadre et en privilégiant une flexibilisation du monde du travail. Là aussi le pragmatisme règne. C'est précisément dans la confection de ces conditions-cadre qu'un rôle actif de l'Etat est attendu (politique fiscale, aménagement du territoire, réglementations diverses). Car il est essentiel de soutenir la croissance économique, qui demeure un objectif central, gage de la redistribution des richesses par l'emploi et du financement de l'Etat et de ses tâches sociales et régaliennes.

Puisque l'évolution de la politique mondiale en la matière, nullement contestée, pourrait être défavorable à l'agriculture, les paysans seront de plus en plus invités à se prémunir des aléas du marché en prenant une activité accessoire, par exemple dans le secteur touristique.

### Centralisation et consensus

Si, sur le plan politique, on recherche toujours un mode de gouvernement par le biais du consensus, celui-ci est reconnu non seulement comme un moyen habile de résoudre les problèmes du moment, mais surtout comme un moyen de perfectionnement continu. Une tendance au renforcement de la centralisation du Canton se confirme, alors qu'un processus similaire se laisse percevoir au niveau fédéral. L'insécurité des perspectives futures oblige, par pragmatisme, à une gestion prudente des finances publiques. La question pourrait néanmoins se poser de savoir s'il ne faudrait pas ouvrir davantage la bourse de l'Etat afin d'anticiper les difficultés qui pourraient surgir, notamment dans le domaine des infrastructures ou pour soutenir des secteurs actifs de l'économie. Pour mieux prévenir la hausse des charges en croissance pour l'Etat, subsiste toujours l'arme des partenariats privé-public, moyen aussi de diluer la responsabilité de projets de plus en plus complexes. Dans ce cadre, le sport, s'il est reconnu comme un moyen de l'épanouissement personnel, est aussi perçu, comme la culture à certains égards, comme un outil économique, grâce aux fédérations sportives installées dans le canton et qu'il s'agit de choyer.

### Encouragement aux technologies nouvelles et sphère privée

Le phénomène de centralisation que l'on observe peut, en parallèle, déclencher un processus de transfert du pouvoir vers l'administration et les groupes de pression. Il peut aussi engendrer un effort de coordination sur le plan du développement, d'ailleurs continu, des technologies nouvelles. Encouragées par la confiance dominante en un marché capable de faire naître des innovations utiles, elles peuvent devenir source de problèmes. Une certaine vulnérabilité numérique pourrait se manifester, à laquelle il serait à nouveau répondu par une centralisation accrue des compétences policières, au mépris des frontières cantonales. Cette volonté consensuelle permettra néanmoins de prévenir tout risque d'instabilité généralisée, posant les bases d'une réflexion visant à réformer l'Etat dans tous ses aspects (de son volet social à la cyber-administration) et sans craindre une approche renouvelée d'une démocratie directe dont il ne serait pas impossible de

reconsidérer certains principes jugés intangibles. L'afflux d'initiatives est en effet ressenti comme une menace dirigée contre les fondements de la prospérité économique.

La poussée numérique implique qu'un équilibre soit également trouvé entre respect de la **sphère privée**, reflet de l'individualisme ambiant et que l'on ne peut remettre en question, et confiance dans le progrès technologique, y compris dans le **domaine environnemental et énergétique**. Sur ce dernier point, les habitudes individuelles ne peuvent être modifiées trop brutalement. Dans un contexte international troublé et appelé à le

rester, les relations avec l'Union européenne, qui demeure notre premier marché d'exportation, sont essentielles et le Canton s'engage à renforcer constamment ses liens avec elle, dans le cadre de ses compétences.

## EFFETS POSSIBLES

- Le PIB et le taux de croissance demeurent les critères permettant de juger du progrès économique et de la prospérité générale.
- Consciente de sa fragilité, l'économie cherche à se diversifier en intégrant l'innovation dans tous les domaines, y compris sociétaux et économiques; dans ce sens, le soutien à la recherche scientifique occupe une place stratégique.
- Alors que l'équilibre national/international est incertain, le droit public maintient sa primauté: les traités internationaux ont une valeur sur le plan des principes et de l'économie; l'attachement aux institutions existantes constitue un barrage contre une démocratie qui ne se comprendrait plus que dans sa dimension directe.
- L'essor technologique est perçu dans son apport à la croissance économique et l'économie du «partage» sera intégrée dans les fonctionnements du système en place.
- Les Universités développeraient pragmatiquement de nouveaux supports servant à la transmission des savoirs.
- L'adaptation continue à primer, même face au péril climatique et quitte à laisser l'Etat intervenir; les branches économiques s'adaptent elles aussi, comme le tourisme, qui travaillera à se repositionner sur un marché des vacances peut-être privé d'hiver.
- Le système de milice dans sa forme traditionnelle est valorisé, ce qui ne l'empêche pas d'emprunter des voies nouvelles, comme un partenariat plus fort entre le privé et l'armée au nom de la défense «numérique» du pays.
- Le vieillissement de la population est un risque réel si les frontières ne sont pas suffisamment ouvertes, dans la mesure où il nuit à la progression du PIB (sauf dans le secteur de la santé): une augmentation de la population est donc nécessaire.
- Les frontières sont reconnues mais vécues comme des «passe-relles» entre nations à la souveraineté reconnue comme limitée.

## MAIS

- L'attachement à la sphère privée est grand, ce qui pose un problème face au développement des technologies numériques, qui restent globalement encouragées.
- L'état d'esprit suggéré par ce scénario pourrait stimuler un sentiment relativiste, promoteur d'une tolérance envers les opinions d'autrui mais aussi source possible d'une certaine paralysie par peur de secouer les «acquis».
- La confiance dans un monde apaisé pourrait être trop forte avec un risque de négliger les foyers de tensions de par le monde.
- L'importance des institutions ne cache par les failles qui les lézardent face à des modes de vie en mutation; les initiatives insuffisantes notamment en matière d'intégration des étrangers pourraient conduire à une exacerbation du sentiment communautariste.
- Le renforcement réglementaire risque de provoquer une perte de vue d'ensemble, ce qui pourrait mettre en péril le respect des équilibres sans pour autant prévenir de nouveaux «crashes» notamment financiers.
- A force de chercher l'équilibre et de se concentrer sur un pragmatisme capable d'intégrer toutes les nouveautés, l'Etat risque d'oublier de se doter des moyens d'anticiper les crises et pourrait dévoiler sa vulnérabilité.

## SCÉNARIO 2 – VERS DE NOUVELLES SOLIDARITÉS : RÉINVENTER LE MONDE

Sous la pression du changement climatique et d'une mondialisation économique de plus en plus volatile, il est impératif de modifier fondamentalement les modes de vie et de production. Secouée par une emprise croissante du numérique et de la robotique sur la vie des individus, la société évolue vers d'autres formes de « vivre-ensemble ». Déconnectée d'une course à la consommation désormais condamnée, elle s'oriente vers une économie dite du « partage » pour laquelle la notion de frontière perd en importance. Les institutions sont elles aussi appelées à évoluer.

### Ouverture et intégration

En constante augmentation et confrontée à son vieillissement, la population, dans sa structure, reflète de plus en plus le brassage culturel auquel est soumise la société. Si des tentatives récurrentes apparaissent régulièrement pour tenter de limiter l'afflux d'immigrants, elles n'enrayent guère les tendances démographiques lourdes : la liberté de déplacement n'est pas un vain mot et le droit d'asile ne peut être trop restreint. Celui-ci répond à l'afflux observé de personnes en provenance de régions parfois lointaines. Ce processus est sans doute souhaitable, dans la mesure où il permet un tassement du processus de vieillissement de la population et l'arrivée, de l'étranger, des personnes chargées d'occuper les postes des baby-boomers partis entre-temps à la retraite.

L'école doit dès lors se montrer ouverte à son rôle d'intégration, peut-être en privilégiant la voie de la formation professionnelle, même si le « métier » ne peut être considéré comme la seule voie d'insertion dans la société. Mais l'intégration peut aussi passer par une conscience plus aiguë de la responsabilité de chaque individu, par exemple dans le domaine de la santé, dont il sera davantage invité à assurer lui-même le maintien, notamment en recourant à la médecine personnalisée.

### Economie dite du « partage » et coopération

L'Etat, même si sa dimension providentielle n'est pas exempte de critiques, ne peut cependant se désengager : son action dans le domaine de la prévention est au contraire requise. Mais l'Etat devient également objet d'une certaine méfiance. Dans ce contexte plutôt sceptique envers les institutions, la vie sociale s'organise plutôt autour de formes de solidarité renouvelées, dans le sens d'une économie du « partage » et de modes de coopération tendant à repenser les ressorts de la vie sociale. Même si l'idée d'une réinvention du bien commun tend parfois à se confondre avec la simple monétisation d'activités nouvelles, il s'agit aussi de lutter contre l'atomisation du corps social résultant de l'emploi très large du numérique. Le rôle de la culture gagne ainsi en importance puisqu'elle doit être encouragée afin d'incarner la diversité de la société.

Dans cette approche, il est clair que la protection de l'environnement occupe une place essentielle, qui se traduit par une priorité donnée à des principes de vie écologiques mais aussi par une politique agricole axée sur les cultures biologiques et labellisées. Dans tous les domaines, le recours aux ressources locales est prescrit. L'organisation sociale doit être conçue dans sa globalité par rapport à un objectif de durabilité, dans une pleine conscience des périls dus au changement climatique.

### Durabilité et nouvelle organisation sociale

Si la décroissance n'est pas un but en soi, l'idée n'est pas absente et apparaît à tout le moins comme un moyen capable de stimuler d'autres formes de collaboration sociale, comme le co-voiturage. On se dirige vers une économie de la réparation, à l'écart de la grande consommation de masse. Dans ce sens, les nouvelles technologies doivent être mises au service d'une coopération réinventée entre les individus, en aidant par exemple à l'hybridation des temps d'habitation et de travail, avec une réduction des déplacements individuels en point de mire. Dans ce domaine, l'Etat recouvre une fonction utile, notamment en soutenant de façon volontariste les énergies renouvelables. Bien que l'engorgement des infrastructures ne soit plus considéré comme une fatalité, des formes de réorganisation institutionnelle sont néanmoins envisagées, comme des forums de discussion par exemple, dans le but de rapprocher les citoyens des sphères où se prennent

les décisions. Dans ce cadre, les villes, plus accessibles par les transports publics, sont appelées à jouer un rôle important, comme centres de la vie active mais aussi comme lieux de sociabilité. Comme l'idée de durabilité au fondement d'une société différente implique un rapport plus distendu envers la croissance économique, les finances publiques, dont la fragilité est certes reconnue, ne peuvent guider seules les réflexions sur l'avenir. L'Etat doit au contraire dévoiler sa capacité à servir de modèle pour des modes d'organisation visant, notamment, à l'amélioration de la place des femmes dans le monde du travail.

Sur le plan économique, l'Etat voit en revanche son rôle réduit à des formes de soutien, pour les industries novatrices surtout. Il encouragera en outre le sport comme une activité individuelle et d'épanouissement avant tout, en particulier dans sa fonction préventive. Des partenariats entre le privé et le public ne sont pas exclus, à condition qu'ils obéissent aux règles de l'économie sociale et solidaire. Sur le plan politique, la société ainsi décrite se rêve dans un consensus apaisant, qui ne s'effraie pas d'une perte d'influence du politique, dont les supports traditionnels, les partis notamment, voient leur légitimité chuter. Le fédéralisme est plutôt salué, mais surtout dans son ambition de laisser la plus grande autonomie possible aux entités de base de la société.

### Nouveaux acteurs et transparence

La gestion des deniers publics doit se révéler prudente car leur fragilité ne peut pas être niée. L'Etat, dont l'interventionnisme peut susciter la crainte, peut ainsi être amené à se réformer, notamment dans son volet social, que l'on sait dépendant de moyens financiers importants. Il ne peut cependant être vidé de son rôle d'appoint mais doit se montrer plus flexible et s'adapter aux exigences nouvelles provenant de la société. A moyen terme, il n'est toutefois pas impossible que le retrait du politique ne laisse le champ libre à une administration incitée à revêtir des fonctions de coordination et de gestion de l'existant. Les associations attachées à promouvoir ces nouvelles formes de société pourront néanmoins, et de plus en plus, se substituer aux acteurs étatiques traditionnels. Dans ce modèle social, les technologies digitales envahissent un espace considérable, entraînant un devoir de trans-

parence mais pouvant aussi afficher une grande vulnérabilité aux attaques cybercriminelles et à l'usage inattendu des grandes banques de données.

La **sécurité**, sociale ou physique, ne constitue cependant pas une obsession pour les gens. Il n'empêche que la présence de l'Etat sera requise pour pallier, autant que faire se peut, une emprise des géants de l'informatique sur la **vie privée des individus**. Si l'on peut partir du principe que la société, très axée sur les droits de ces derniers, est capable de s'adapter, une certaine **instabilité politique** est prévisible, avec pour cadre un conflit générationnel possible selon que les individus se sentent ou non partie prenante de la société

## EFFETS POSSIBLES

- La société voit son vieillissement freiné par l'ouverture des frontières qui est pratiquée.
- L'économie circulaire et de fonctionnalité devient une priorité, axée sur le recyclage, la réparation et le partage; nouveaux modes d'échange via des plateformes informatiques idoines/bitcoin, etc.); relativisation du droit de propriété: les industries traditionnelles sont peu à peu abandonnées; le monde du travail change.
- Une société de type «horizontal», où les hiérarchies ont été aplaties, se substitue à la société de type «vertical» que nous connaissons.
- Les technologies, numériques et robotiques sont au service du «vivre-ensemble» (*smart cities*, etc.); les gains de productivité qu'elles génèrent sont considérés comme une plus-value pour la vie sociale en impliquant une nouvelle façon de redistribuer les richesses alors que la société s'habitue à une croissance durablement stagnante, jugée d'ailleurs préférable pour l'environnement.
- Les citoyens deviennent des acteurs de leur consommation d'énergie, dont la production est de plus en plus organisée sur le modèle des coopératives de production; plus globalement, l'économie «locale» est privilégiée.
- Le droit privé prime le droit public (sur le plan international et national), par exemple par le biais des arbitrages ou de l'extension de procédures de normalisation et de certification.
- Le changement climatique donne une impulsion décisive aux nouveaux modes de vie.
- La recherche scientifique est encouragée dans la mesure où elle contribue au changement des modes de vie ou à la prévention des dangers naturels que pourrait provoquer le changement climatique.
- La démocratie participative s'impose comme le moyen de lutter contre la bureaucratie qu'engendre la gestion technologique; les associations recouvrent un rôle plus actif comme agents du changement; la protection sociale mute et se dirige vers des solutions du type de celles suggérées dans le système du Revenu de base inconditionnel.

numérique. Cette instabilité sera aggravée, ou contrebalancée, par un usage renforcé des rouages d'une **démocratie directe, dans sa forme actuelle ou selon des modes «participatifs» nouveaux**: l'essentiel est la participation des citoyens au fonctionnement de la société. Dans une société devenue ainsi plus transparente et moins «formelle», les **frontières physiques et politiques** ne jouent plus un rôle essentiel, et une relation plus apaisée s'installe entre la Suisse et l'**Union européenne**, prélude à l'adhésion de celle-là à celle-ci.

## MAIS

- Le refus d'une société braquée sur la consommation et le taux du PIB risque de fragiliser la structure économique ou d'ouvrir la porte à un capitalisme qui saura se «réinventer» sans les digues institutionnelles que nous connaissons; en parallèle, le financement des solidarités «traditionnelles» pourrait ne plus être assuré.
- L'accent mis sur les technologies digitales risque d'anéantir une grande quantité d'emplois, notamment dans le secteur des intermédiaires.
- Sélectifs, les progrès de la recherche risquent de ne pas être exploités dans toute leur force s'ils semblent renforcer des systèmes jugés surannés ou par trop nuisibles à l'environnement; de même le coût énergétique d'une informatique omniprésente risque d'être sous-estimé.
- La composition de la population va continuer à se modifier avec l'éventualité d'une arrivée d'étrangers qui pareront au vieillissement de la population mais viendront de plus en plus loin, un processus qui rendra plus ardue leur intégration.
- En cas de problème, on pourrait à nouveau faire appel à l'Etat mais celui-ci, moins respecté qu'autrefois, risque d'être inefficace ou intrusif.
- Face à une transparence érigée en norme, les nouvelles solidarités risquent de ne pas suffire pour répondre aux besoins individualistes de la psyché humaine qu'elle pourrait induire.
- L'hégémonie du «disruptif» pourrait provoquer l'émergence de nombreuses polarisations (mentales, sociales, etc.).
- L'ouverture au monde ainsi encouragée risque de poser la question de la primauté de l'enseignement de la langue anglaise.
- Les modes de sociabilité traditionnelle souffriront particulièrement et le nombre des adhérents des partis, des syndicats et des organisations professionnelles va chuter, au profit d'autres types d'organisation associative.

## SCÉNARIO 3 – VERS L'AUTARCIE COMMUNAUTAIRE : VIVRE DANS UN MONDE ÉCLATÉ

Face aux perspectives de plus en plus instables qui caractérisent l'avenir, un sentiment d'anxiété parcourt la société. Un besoin de freiner l'évolution de la société et des techniques se fait sentir. Deux attitudes apparaissent : les uns attendent d'un repli de type identitaire et autarcique la garantie d'une protection des valeurs locales contre les influences extérieures ; les autres défendent au contraire le renforcement des structures étatiques comme vecteur d'une organisation sociale qui coordonnerait à la fois une envie de repli et un désir de rester connecté au monde.

### Solidarité et repli

Le vieillissement de la population stimule des comportements prudents, prônant plutôt une fermeture des frontières qui, par contrecoup, va favoriser ce même vieillissement. Bien que les réflexes de repli ainsi engendrés aient tendance à freiner globalement l'augmentation de la population, l'attitude face à l'immigration s'avère cependant **ambivalente** : selon l'option retenue, on sera enclin ou à la limiter au maximum, ou à la considérer au contraire comme un droit que les politiques nationales ne peuvent contenir. Plus ou moins vouée à intégrer les nouveaux venus selon les cas, la **formation** devra en revanche être prête à former des gens qui devront être efficaces très rapidement sur le plan professionnel. Quoi qu'il en soit, la communauté prime et la **solidarité sociale**, avec plus ou moins d'Etat selon les choix stratégiques effectués, doit s'exercer avant tout dans ce cadre.

### Un Etat protecteur

Le rôle de l'Etat n'est en aucun cas contesté en tant que tel, au contraire. Il sera perçu dans sa vocation avant tout protectrice. En charge de la **santé publique**, il doit se concentrer sur le bien-être de la communauté quitte à se montrer contraignant. Sur le **plan culturel**, il considérera l'activité artistique comme l'expression de la vitalité de la communauté, imprégnée, pour certains, par un retour de valeurs traditionnelles, familiales, religieuses ou encore associatives. Il mettra dans tous les cas sur la défense de l'art local ou se souciera des artistes dans leur liberté créatrice. Pour certains, la culture revêtira une dimension identitaire non négligeable. Dans le même ordre d'idées, l'Etat cherche à accroître son intervention dans l'**organisation du territoire**, qu'il essaie de densifier, et de la **production d'énergie autochtone**. Pour soutenir des démarches aussi volontaristes, il tend à quérir le soutien populaire en l'associant à ses décisions, mais n'hésitera pas à passer par de nouvelles taxes (sur l'énergie, etc.).

### Une production locale

Le sol une fois rationalisé, l'Etat pourra développer des zones spécialement affectées à telle ou telle tâche. S'il s'agit de défendre la production locale, tant agricole qu'industrielle, la **croissance du PIB ne constitue pas un but en soi**. L'**agriculture** sera perçue dans une vision totalement autarcique ou ultra-écologique selon les cas, alors qu'un effort sera déployé pour sécuriser la **capacité industrielle** du Canton, malgré le peu d'appétence générale pour le libre-échange et le progrès technique. Une certaine **méfiance** est en effet perceptible **envers les nouvelles technologies**, qui ne sont pas jugées aptes à résoudre tous les problèmes de l'heure : l'industrie se comprend dans sa vocation traditionnelle et des protections douanières ou légales doivent empêcher la délocalisation des entreprises. Si l'évaluation du renfort que constitue la main-d'œuvre étrangère varie selon les approches retenues, il est nécessaire, pour remplir les tâches occupées par des travailleurs étrangers, de **recourir au mieux aux forces de travail locales**, en ouvrant le marché du travail à des populations qui en sont exclues (femmes, étrangers établis).

### La cohésion sociale avant tout

Globalement, se répand l'**idée protectionniste** même si doivent s'ensuivre des conflits entre les institutions politiques et le monde économique. Dans un tel modèle social, où les relations avec le monde extérieur ne sont pas privilégiées, l'**activité sportive** est sans doute réduite à une pratique personnelle mais se veut aussi le reflet d'une société en pleine santé, comme un facteur d'unité. La **société se veut consensuelle**, unie derrière des valeurs consi-

dérées comme communes, et voit dans l'Etat **centralisé**, qui met à égalité toutes les régions du canton, le ciment de la communauté, quand bien même des partenariats avec le privé ne sont pas exclus, afin d'alléger la charge financière, mais sans être forcément souhaités. Car la **charge financière** sera lourde, sans qu'elle devienne un facteur déterminant.

Cette réalité financière doit même céder le pas devant la **cohésion sociale que garantit la communauté**, appuyée par un Etat social fort, même si le cercle de ses bénéficiaires pourra varier selon l'approche de la communauté qui est retenue. L'engagement pour la communauté reste l'objectif majeur. Un Etat centralisé et volontariste dans le domaine social ou dans sa mission protectionniste, selon les cas, sera peut-être à la merci de l'administration et de groupes de pression mais là n'est pas l'essentiel : importe davantage la capacité de l'Etat à remplir les tâches qui lui sont confiées. Les **organisations de type traditionnel** seront au contraire soutenues par une implication accrue dans les processus décisionnels.

Il en va de même dans le domaine de la **sécurité**, prise au sens large, physique ou sociale. En cas de conflit, en matière criminelle, entre l'Etat et la protection de la sphère privée, le premier doit évidemment l'emporter. Sur le plan politique, l'édifice pourrait révéler quelque fragilité, sous la pression de forces adeptes du modèle décrit ici et celles qui le contesteraient, d'autant que, dans les deux options, la volonté du peuple exprimée dans les **votations**, et éventuellement selon des modes participatifs plus inédits, est inaltérable. Le repli s'impose de toute façon de par l'instabilité qui règne dans le monde : l'implosion à plus ou moins brève échéance de l'**Union européenne** est admise comme inévitable.

## EFFETS POSSIBLES

- La pression technologique et la réalité économique relativisent certes la volonté autarcique affichée, mais l'objectif protectionniste demeure et le repli passe pour un moyen de revaloriser l'esprit national ou de solidarité.
- La peur de la technologie se répand; celle-ci n'est admise que si elle sert à valoriser les ressources internes, tant sur le marché de l'emploi que dans le domaine de la production.
- Les nouvelles technologies n'auront également un sens que dans leurs applications sécuritaires: les drones, par exemple, seront ainsi perçus avant tout dans leur capacité à surveiller le territoire et à soutenir la poursuite des individus potentiellement criminels.
- Dans le même sens, la prévention est encouragée dans la mesure où elle vise à améliorer la protection des individus.
- La démocratie privilégie le peuple, dont l'avis prime dans tous les cas de figure; le droit national a tendance à l'emporter sur le droit international; le droit doit avant tout organiser la distribution des prestations de l'Etat.
- Les crises internationales renforceront ce scénario alors que le changement climatique n'obsède pas les esprits.
- Le vieillissement de la population sera accéléré en même temps que la propension à l'innovation baissera.
- En matière scolaire, l'enseignement des langues nationales sera privilégié et le passage à l'emploi des technologies de l'information en classe plutôt freiné.

## MAIS

- Le refus du libre-échange sur les plans humain, intellectuel et économique risque de fossiliser, ou à tout le moins fragiliser, la structure sociale et l'Etat pourrait s'en trouver affaibli, surtout si la conjoncture est morose: l'économie stagnera.
- Le corps social et l'Etat risquent ainsi de se retrouver démunis face à des évolutions technologiques ou économiques qui ne s'arrêteront pas aux frontières nationales.
- L'enseignement à tous les niveaux sera limité à une transmission de type «classique» des savoirs.
- Si la recherche scientifique n'est pas rejetée en soi, le sentiment de repli et de fermeture qui règne risque de conduire à son atrophie.
- Le poids accordé à l'Etat risque de déboucher sur un engorgement des procédures administratives.
- Un risque d'appauvrissement économique de la société est probable.
- Un recentrage de l'attention de l'Etat sur un cadre économique susceptible d'être ballotté au gré des crises pourrait l'empêcher de prendre considération les périls plus larges notamment dus au changement climatique et de pouvoir s'adapter avec agilité.
- L'impression de repli qui se dégage de ce scénario risque de faire éclater de nouvelles polarisations, qui pourraient briser la volonté consensuelle affichée.

## SCÉNARIO 4 – VERS LA NUMÉRISATION DE LA SOCIÉTÉ : TIRER PARTI DU BIG DATA

Le progrès technologique est fondamentalement porteur de bienfaits pour la société. Chaque jour apporte sa moisson d'inventions. Le Canton doit assimiler les mutations profondes des modes de vie et des règles économiques qui en résulteront. Nourrie par une masse de données en croissance exponentielle, la société du Big Data et ses processus « disruptifs » personnalisent l'offre de biens et de services, mais la numérisation contribue à l'émancipation de l'individu. La présence du numérique, en s'étendant, oblige le cadre institutionnel à s'adapter en permanence.

### L'individu roi

Bien que réel, le vieillissement de la population, ne constitue pas un problème en soi, de même que l'augmentation de la population. L'immigration est même encouragée s'il s'agit d'une main-d'œuvre qualifiée. C'est dans cet esprit que la formation est organisée dans le but d'atteindre un niveau de compétences le plus élevé possible, avec un accent sur les nouvelles technologies, qui de leur côté offriront une gamme de prestations utiles à la prise en charge des plus âgés. L'individu, fier de son autonomie, se voit propulsé au centre du dispositif social : ses aspirations à l'épanouissement personnel sont vues d'un bon œil et les risques d'atomisation du corps social, s'ils ne sont pas niés, ne sont pas jugés périlleux. De nouvelles formes de communauté se créeront à travers l'univers numérique, mieux à même de répondre aux besoins de chacun. L'interconnexion généralisée suppléera le repli sur soi que pourrait engendrer un recours extensif à l'ordinateur comme moyen de communication.

### La liberté et la flexibilisation contre l'Etat

Dans cette logique, la place de l'Etat est réduite à la portion congrue et le principe de la responsabilité individuelle prédomine notamment dans le domaine de la santé ; un domaine de toute façon bouleversé par l'emploi des technologies numériques qui permettront une prise en main individualisée du bien-être de chacun. La culture tend également vers une privatisation accrue de ses agents. L'aménagement du territoire s'avère pragmatique, d'autant qu'il bénéficiera d'un élargissement de l'utilisation du numérique comme fondement d'une nouvelle répartition spatiale des activités humaines. Cette évolution soulagera des infrastructures engorgées grâce au développement de pratiques empruntées aux tenants d'une économie dite du « partage ». Comme pour eux, la propriété privée ne doit plus être saisie comme un dogme, tant le numérique et les plateformes qu'il sous-tend permettent la montée en puissance de nouveaux modes de travail, dans une grande liberté d'organisation : co-working, contrats à durée déterminée, travail à distance, etc., seront usuels. A la propriété est préférée la possession.

S'il ne s'agit pas forcément de plaider pour un processus de croissance inconditionnelle, on part du principe que la croissance épousera des formes nouvelles, conformes à l'évolution des technologies. L'Etat doit ainsi se limiter à garantir des conditions cadre acceptables et à faire en sorte que la législation favorise toutes les initiatives tendant vers une flexibilisation des modèles sociaux ou étatiques en vigueur. La libre concurrence est largement saluée, même dans le domaine agricole. Dans un monde où l'individu est sublimé, le sport est perçu comme une activité individuelle ; les fédérations sont toutefois accueillies avec intérêt comme contribution à l'innovation technologique et débouché économique.

### L'interconnexion pour le bien commun

Cette approche implique sans doute un désintérêt pour l'action de l'Etat et un retrait du politique, mais ce passage vers le non-politique est assumé, quand bien même les contours organisationnels d'une société réduite à se présenter comme un agrégat d'individus ne sont pas toujours clairs. Le potentiel de surveillance généralisée et de manipulation individuelle ou collective est mis de côté. Il n'empêche qu'un marché réorganisé par le truchement du numérique et sous la houlette d'un progrès technologique sans entrave est considéré comme le détenteur principal des clés du bien commun. Dans ce contexte, si un consensus est censé jaillir de ce monde interconnecté, les procédures démocratiques traditionnelles ne sont à avantager que si elles se moulent pleinement dans les usages infor-

matiques (e-voting ou procédures participatives inédites). Le numérique actionne ainsi une organisation sociale extrêmement décentralisée. La crise des finances publiques est admise comme une constante de la vie en société et c'est par le développement de nouveaux produits, via le progrès technique, que des richesses seront créées, comme autant de sources nouvelles pour la prospérité du Canton. Par la grâce de l'interconnexion de tous les acteurs sociaux, le principe de la transparence sera réalisé mais risque aussi de stimuler une polarisation aiguë du champ politique, avec un risque d'instabilité à terme.

### Risque d'inégalité

Dans ce contexte apparemment plus chaotique, un retour de l'administration, pour remettre de l'ordre dans un monde tourmenté, n'est pas à exclure. Ce réinvestissement du champ social par l'administration s'inscrit dans un retour de l'Etat vers lequel les regards pourraient bien se tourner dès lors qu'un nouvel ordonnancement du jeu social se fera sentir, par exemple sous la pression de l'explosion du nombre des inégalités. Mais si l'usage expansif du numérique expose la société à des risques puissants en matière de cybercriminalité, mais aussi liés à la puissance colossale des géants de cette industrie, la tendance ira néanmoins, et surtout, vers une sécurité privatisée, comme pour le reste des activités humaines et sociales. L'éventuel recours aux structures étatiques n'inversera pas cette tendance.

Sans être souhaitée, l'instabilité qui pourrait en découler est vécue dans sa dimension innovatrice et créatrice. L'idée que tout peut être réformé et corrigé sous la conduite de l'« informatique ambiante » avance à grande vitesse. Le respect de la sphère privée pourrait cependant devenir un problème lancinant dans un monde chantant les vertus infinies du numérique, même si l'omnipotence des géants technologiques principalement américains n'est pas ressentie comme un menace concrète mais plutôt comme une source d'idées nouvelles. La crainte de voir émerger une technocratie oppressante est balayée dans un grand élan d'optimisme. Sur le plan international, il est admis que le monde va vers un grand éclatement, où les frontières sont de peu de poids. Dans ces conditions, de bonnes relations avec l'Union européenne sont impérieuses.



## EFFETS POSSIBLES

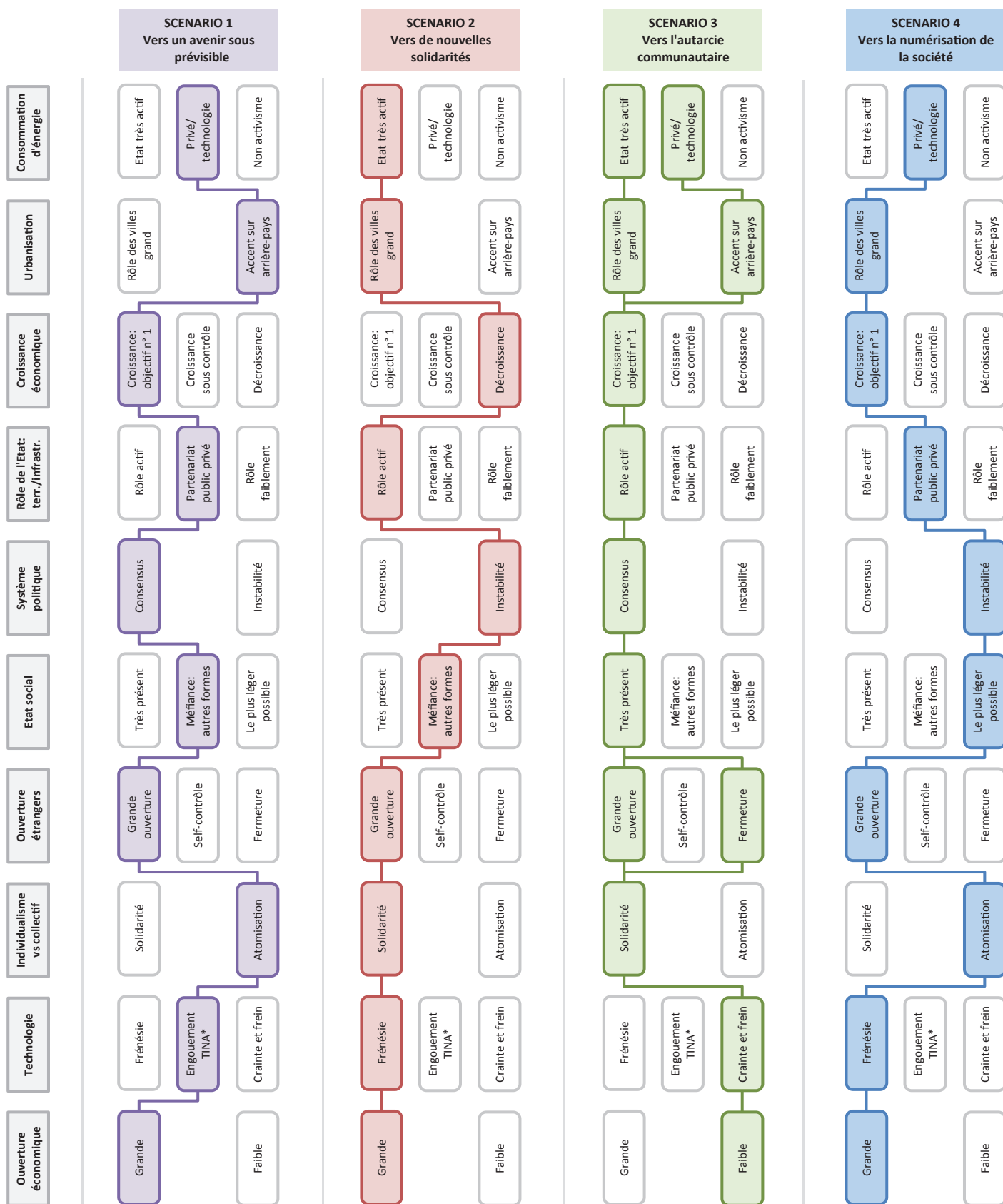
- Le progrès technologique reste la base de toute vie harmonieuse et la *smart city* devient le symbole de la transposition du virtuel dans le réel; en parallèle, le culte de la vitesse et de l'immédiat est salué.
- Sur le plan tant national qu'international, le droit privé prend le dessus sur le droit public; ainsi le respect de la sphère privée passera-t-il par une exclusion de l'Etat perçu dans sa dimension policière: en cas de conflit, les données, si elles doivent rester accessibles aux fournisseurs, sont interdites aux services de police; les procédures régissant la mécanismes de normalisation deviennent un principe standard de création du droit.
- Le libre accès aux données personnelles de la part des géants du numérique est la garantie de coûts extrêmement bas dans l'usage des technologies et des services qui lui sont liés; cette aspiration à la gratuité explique le désintérêt pour la préservation de la sphère privée qui pourrait se manifester.
- La responsabilité individuelle étend son empire, comme aboutissement d'un individualisme « connecté ».
- L'Etat, abdiquant des fonctions de « gendarme », n'a qu'une fonction: débayer tous les obstacles à la liberté des échanges et à une liberté, dans tous les domaines, louée.
- Le vieillissement n'est pas redouté: tout le monde pourra être aidé par des robots et l'ouverture des frontières garantira un renouvellement constant des classes d'âge; la médecine personnalisée est perçue comme un moyen de condamner l'Etat social de type classique.
- Il en va toujours de même avec le changement climatique et la question énergétique, repensés selon des schémas où la science apporte ses propres réponses; c'est ainsi également que le recours aux OGM n'est pas considéré comme un problème.
- La recherche et l'enseignement à tous les niveaux s'adaptent aux besoins de la société digitale.
- De nouvelles formes de travail sont mises en œuvre, dans des cadres moins hiérarchiques et ordonnées par des contrats de durée déterminée.

## MAIS

- La transparence comme norme sociale risque de faire « exploser » la sphère privée, du fait de la privatisation des données personnelles.
- Une menace se dessine: l'émergence d'un Big Brother, sous la forme d'un Etat appelé à remettre de l'ordre, ou par le truchement des géants du numérique mus par leur seul intérêt privé.
- L'informatique omniprésente risque de provoquer un « crash » énergétique en même temps qu'il menace un nombre croissant d'emplois.
- Apparaît aussi le risque d'une fuite en avant dans le progrès technologique qui pourrait enclencher un retour plus ou moins violent vers des valeurs plus spirituelles; le risque d'une désagrégation du corps social n'est pas exclue au profit d'un certain nihilisme politique.
- Sur le plan scolaire, l'apprentissage de la langue anglaise, comme esperanto moderne, est favorisé par tous les moyens.
- Le monde « ouvert » que présuppose un monde où la technologie est reine risque de poser des problèmes de cohésion par le fossé susceptible de se creuser entre les utilisateurs avertis d'internet et le reste de la population (les plus vieux); au fossé intergénérationnel va se superposer un fossé « numérique ».
- La société de l'algorithme révèle des fragilités de plus en plus grandes dont profiteront les cybercriminels; face à une police jugée inefficace, la société ouverte pourrait en arriver à s'approprier l'argent gagné de manière illégale comme l'un des canaux normaux de l'investissement.
- De nouvelles formes de communautarisme pourraient s'imposer alors qu'il serait plus difficile de faire respecter les règles régissant le collectif.

## TABLEAU « MORPHOLOGIQUE » DES SCÉNARIOS

Le tableau ci-dessous permet de « disséquer » les différents scénarios qui ont été identifiés, en mettant en évidence les articulations reliant les diverses composantes de chacun d'entre eux. Il permet de condenser sur une page les différents éléments qui composent les scénarios, en ouvrant la possibilité de suivre en parallèle leurs déroulements respectifs.



\* TINA = "there is no alternative"



# Enjeux et perspectives

## ÉCLAIRER LES CHOIX POLITIQUES

Les scénarios ont pour fonction de laisser transparaître les questions que l'Etat cantonal pourrait être amené à se poser au moment d'effectuer ses choix politiques. Irrigués par une progression de la croissance et du vieillissement démographiques, les principaux enjeux identifiés par ces scénarios ont été classés en huit catégories qui recouvrent, globalement, l'ensemble des champs d'action de la politique cantonale. Chaque section est introduite par quelques éléments contextuels avant de se focaliser sur l'un des enjeux principaux qui en découlent, volontairement condensé dans une alternative parfois « abrupte » destinée à ouvrir la réflexion. La mise en avant d'un enjeu particulier sert à « poser » le problème thématique, à travers une question à portée générale. Cette question est ensuite située en fonction de la marge de manœuvre du Canton. Enfin sont énumérés d'autres enjeux, qui prolongent celui qui a été mis en exergue ou explorent des pistes parallèles pouvant elles aussi avoir des impacts importants sur l'avenir du Canton. Il faut être conscient que tous les thèmes abordés, bien que séparés en différentes catégories, sont enserrés dans un réseau d'influences réciproques.

## 1. VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

### Contexte

Selon les dernières perspectives, la population vaudoise devrait continuer à croître et compter 944 000 d'habitants en 2035, mais 883 000 si l'immigration devait subir une diminution drastique. Avec l'arrivée de la vague des « baby-boomers » et l'allongement de l'espérance de vie, le nombre des personnes de 80 ans et plus va doubler ces 30 prochaines années (il va passer de 36 000 en 2015 à 62 000 en 2035, puis à 72 000 en 2040). En 2035, plus de 21 % des Vaudois auront 65 ans (23 % en cas de forte baisse de l'immigration) et plus contre 16 % aujourd'hui. On comptera 38 personnes âgées pour 100 résidents en âge de travailler (les 20-64 ans) en 2035, contre 27 aujourd'hui.

### Enjeu principal

Avec l'augmentation du nombre de personnes à prendre en charge, les dépenses publiques (coûts de la santé, prestations complémentaires, etc.) consacrées aux personnes âgées ne feront qu'augmenter. Cet accroissement doit-il se faire quoi qu'il en soit ou faut-il veiller à un équilibre des dépenses publiques en fonction de l'âge des bénéficiaires ? En effet, la tendance depuis plusieurs années est à l'augmentation du nombre de jeunes en difficulté au moment de la transition vers le monde professionnel. Des dispositifs d'aides (tels que le programme Formation pour jeunes adultes en difficulté - FORJAD) sont mis en place afin de les accompagner durant cette transition.

*Faut-il veiller à un arbitrage afin que les programmes orientés vers la jeunesse puissent être maintenus ou faut-il accepter de privilégier certaines politiques publiques plus favorables à d'autres catégories d'âges ? Au contraire, dans quelle mesure serons-nous capables de développer des politiques publiques permettant d'articuler au mieux les besoins et les intérêts des différents groupes d'âges ? En réalité, les domaines où des clivages intergénérationnels peuvent surgir vont se multiplier, dans des secteurs de plus en plus variés.*



### MARGE DE MANŒVRE CANTONALE

Le vieillissement de la population entraîne d'importants effets sur l'ensemble des politiques publiques, notamment sanitaires et sociales. Aucune incertitude ne plane sur cette réalité. Le Canton a en revanche une capacité d'action considérable, grâce aux compétences qu'il détient, à l'exception du domaine de l'AVS, qui relève de la Confédération.

### AUTRES ENJEUX

- **Santé publique:** calibrage des infrastructures, du système socio-sanitaire et de la prise en charge médico-sociale (EMS, question du maintien à domicile, apport des proches aidants et des bénévoles, hôpitaux).
- **Economie et formation:** aides et assurances sociales; formation du personnel soignant; travail et formation des seniors; modes de consommation; risque de pénurie dans les domaines de la médecine de premier recours et des soins infirmiers à cause du vieillissement.
- **Territoire et mobilité:** mobilité des seniors; logements adaptés.
- **Démocratie et société:** place des personnes âgées dans la société; relations intergénérationnelles; comportements électoraux; bénévolat; vie associative; sentiment d'insécurité.
- **Technologie:** recours à la robotique et à la domotique.

## 2. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

### Contexte

L'économie suisse a nettement mieux résisté que les principaux pays développés à la crise qui a frappé l'économie mondiale ces dernières années. Malgré les remous déclenchés par le Brexit et la force du franc, la croissance helvétique devrait progressivement se renforcer ces prochaines années. A moyen terme, l'économie vaudoise (moins présente dans l'industrie et la finance, qui sont les branches les plus affectées actuellement) continuera à présenter un visage plus dynamique que l'économie nationale (+2,3% par an pour le PIB vaudois et +1,7% à l'échelle nationale entre 2000 et 2015).

### Enjeu principal

Le canton de Vaud, après une décennie désastreuse sur le plan économique et financier dans les années 1990, a reconstruit sa prospérité en tablant sur une grande diversité économique, fondée sur un maillage dense de petites entreprises locales et de multinationales attirées sur les bords du Léman. Ce dynamisme est d'autant plus nécessaire que le vieillissement de la population va inévitablement entraîner des coûts pour l'Etat. Or, avec les années 2000, à travers le travail mené par les Hautes écoles du canton, une logique économique à haute capacité d'innovation et centrée sur certaines formes de spécialisation s'est développée, notamment dans le domaine de la santé voire dans celui du sport.

*Une prospérité économique dépendant d'une promotion économique orientée uniquement vers des « clusters » (pôles spécialisés) ne risquerait-elle pas de remettre en cause l'actuelle diversité du tissu économique vaudois? Ces approches sont-elles susceptibles d'entrer en collision l'une avec l'autre?*



### MARGE DE MANŒUVRE CANTONALE

La situation économique semble encore plutôt favorable, même si la conjoncture s'assombrit. Si les conséquences d'une détérioration du climat économique ne peuvent être que graves, le Canton ne peut guère avoir de l'influence sur l'ensemble du contexte global, alors que les facteurs d'incertitude s'accumulent (initiative contre l'immigration de masse, relations avec l'Union européenne, soutien aux entreprises, etc.). En revanche, les choix qu'il opérera en relation avec son attractivité (fiscalité, etc.) peuvent tendre à renforcer ses fondements économiques.

### AUTRES ENJEUX

- **Démographie:** Pénurie de main-d'œuvre liée au vieillissement démographique et à l'éventuelle limitation de l'apport de main-d'œuvre de l'étranger.
- **Territoire et mobilité:** mise en œuvre d'un nouveau système de pôle de développement.
- **Formation:** le monde du travail face à la 4<sup>e</sup> révolution industrielle; disparition d'un certain nombre de métiers et création d'autres.
- **Démocratie et société:** conditions cadre; sécurité juridique; partenariats public-privé; économie circulaire; traçabilité des produits; protection du consommateur.
- **Technologies et nouvelles formes de la vie économique:** économie collaborative; partenariats public-privé; disparition de métiers; co-working (partage des lieux de travail); crowdfunding (externalisation du travail par internet); crowdfunding (financement de type participatif); rapport à la propriété modifié où l'usage peut être préféré à la possession; soutien aux start-ups.

### 3. APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

#### Contexte

Malgré l'amélioration continue du rendement énergétique des équipements, qui se traduit par une baisse de la consommation moyenne par habitant (-19% entre 1987 et 2014), la consommation finale d'énergie dans le canton tend à augmenter (12% sur la même période), avec l'essor de la population et la multiplication des objets électroniques. Par ailleurs, la part des produits pétroliers a nettement reculé: elle est passée de 65% en 1987 pour tomber à 48% en 2014. La production cantonale brute de combustibles, carburants et électricité se situe entre 7% et 10% de sa consommation finale.

#### Enjeu principal

La protection du climat n'est plus réellement discutée en soi, comme l'a montré l'accord conclu à Paris en décembre 2015 (COP 21). Les besoins de la société en énergie ne cessent en revanche de croître. La Constitution fédérale entend poursuivre les deux objectifs simultanément. Elle veut empêcher qu'une pénurie ne frappe la Suisse mais place en même temps la défense du climat parmi ses principales missions. Le Canton peut-il, de son côté, les mener de front ou, tout en respectant la législation fédérale en la matière, doit-il hiérarchiser ses priorités?

*Le Canton doit-il tout mettre en œuvre pour prévenir une pénurie énergétique et développer une production autochtone ou subordonner sa politique à la lutte contre les pollutions et le respect strict des impératifs environnementaux?*



#### MARGE DE MANŒUVRE CANTONALE

Le risque de pénurie énergétique ne peut être sous-estimé. Etant donné la croissance de la consommation d'énergie, due notamment au recours massif à l'outil informatique, une pénurie pourrait avoir des conséquences catastrophiques, en affaiblissant notre économie fortement automatisée par exemple. Le Canton n'a pas toutes les cartes en main et dépend des stratégies définies par la Confédération en matière de protection du climat. Néanmoins, il peut agir sur l'utilisation de l'énergie (bâtiments) et la promotion des énergies renouvelables (énergie éolienne).

#### AUTRES ENJEUX

- **Economie:** approvisionnement en l'eau; consommation d'énergie, approvisionnement et importations; avenir de l'énergie électrique.
- **Environnement:** conséquences du changement climatique; recyclage des déchets; énergies renouvelables; lutte contre les pollutions.
- **Territoire et mobilité:** réseaux de distribution (*smart grids*); transformation et rénovation des bâtiments et logements; Minergie.
- **Démocratie et société:** éco-quartiers.

## 4. DÉMOCRATIE ET SOCIÉTÉ

### Contexte

Sur le plan fédéral, on a compté une centaine d'initiatives entre 1891 et 1971, mais le double a été enregistré entre 1971 et aujourd'hui; le nombre d'initiatives lancées a ainsi explosé depuis une quarantaine d'années. Depuis 1970, pour les élections au Conseil d'Etat, le taux de participation est resté globalement stable, à près de 45 %, mais non sans chuter à parfois 20 % vers 1990. Il est ensuite remonté, notamment grâce au vote par correspondance généralisé. Pour les votations (fédérales ou cantonales), il oscille, depuis 2002, entre 30 % et 60 %.

### Enjeu principal

Les droits d'initiative et de référendum sont de plus en plus sollicités mais, en même temps, une certaine méfiance s'installe: soit on pense que les initiatives populaires attisent l'instabilité politique, soit on suggère que la démocratie semi-directe ne suffit pas à refléter l'exacte volonté populaire, voire serait trahie par la non-exécution rigoureuse de ce qu'elle aurait exigé. Le système politique suisse, articulé sur une démocratie à la fois représentative et directe, où les partis jouent un rôle de relais privilégié entre gouvernants et gouvernés, devrait-il être réformé? L'évolution globale du système démocratique favoriserait-elle en définitive un gonflement de la mainmise du droit sur la vie sociale et une «judiciarisation» du politique?

*Faut-il dès lors compléter le système actuel, notamment à travers les nouvelles technologies, par l'introduction d'instruments «participatifs» inédits (par exemple sous la forme de modes de consultation plus approfondis des populations concernées par telle ou telle décision) ou est-il préférable de s'appuyer sur les modes d'action politiques usuels?*



### MARGE DE MANŒUVRE CANTONALE

Le canton de Vaud n'est pas épargné par la méfiance croissante envers les institutions et les pouvoirs, même dans la fédéraliste et démocratique Helvétie. Si le système suisse protège globalement sa stabilité politique, les autorités cantonales ne peuvent se désintéresser de l'évolution de la perception du politique dans la population. Dans ce sens, le système fédéraliste leur permet d'expérimenter des solutions nouvelles.

### AUTRES ENJEUX

- **Economie:** évolution du rôle de l'Etat dans sa dimension bureaucratique.
- **Engagement politique:** évolution des partis, associations et syndicats; élargissement du corps électoral.
- **Formation:** éducation à la citoyenneté.
- **Technologie:** développement des techniques électorales et des processus de vote; vote informatisé.
- **Sécurité juridique:** inflation réglementaire, extension d'un droit de type arbitral; sécurité des biens et des personnes.

## 5. TERRITOIRE ET MOBILITÉ

### Contexte

Au début des années 1980, les surfaces d'habitat et d'infrastructure (bâtiments, aires routières, surface de transport, ainsi que les décharges, friches et espaces verts) occupaient 23 999 ha; plus de 30 ans plus tard, ce chiffre se montait à 32 143 ha. Quant à la pénurie de logements, elle ne faiblit guère et le taux de logements vacants plafonne à 0,8 %, alors qu'il s'élevait à 1,4 % en 2000. Les Suisses, enfin, se déplacent toujours plus (travail, loisirs) et parcourent en moyenne 36,7 km par jour contre 31,3 km il y a près de vingt ans (1994). Amplifiées par la forte croissance démographique, ces pratiques se traduisent par une augmentation marquée du trafic: ainsi, pour le contournement de Lausanne, on est passé de 67 000 véhicules par jour en 1994 à plus de 90 000 en 2014. Mais, entre 1994 et 2010, la part des transports publics (en kilomètres) est toutefois passée de 11 % environ à 17 % et celle du transport motorisé a baissé de 77 % à 72 %.

### Enjeu principal

Afin de lutter contre le mitage du territoire, la Confédération prescrit aux cantons de veiller à un usage restrictif de leur sol quand bien même les besoins augmentent au vu de la croissance de la population attendue. Cette réalité réduit de façon substantielle la marge de manœuvre des autorités cantonales et communales, comme l'a montré l'application des nouvelles législations relatives à l'aménagement du territoire ou la mise en œuvre du Plan directeur cantonal. L'impact sur le logement, sur la densification du territoire ainsi que sur l'organisation des transports publics est loin d'être négligeable.

*Afin de faire face à la demande en hausse, liée à la croissance démographique, le Canton doit-il repenser sa politique d'aménagement du territoire et élaborer un programme de construction d'infrastructures de transport mieux adapté à un territoire bâti densifié? Faut-il envisager une forte centralisation du pouvoir administratif sur le plan cantonal ou faut-il garantir à tout prix l'autonomie des communes?*



### MARGE DE MANŒUVRE CANTONALE

L'aménagement du territoire du Canton dépend largement des décisions qui lui échappent. Leur impact sur son développement peut être considérable alors que, dans tous les cas de figure, la population vaudoise est appelée à augmenter. Le Canton peut cependant coopérer avec les communes en vue d'une traduction la moins dommageable possible de la législation fédérale.

### AUTRES ENJEUX

- **Economie:** relation entre lieux de travail et lieux d'habitat et organisation du travail.
- **Démocratie et société:** agglomérations/fusions.
- **Gestion du territoire, énergie et technologie:** éclatement urbain et naissance d'hypercentres; *smart cities* (organisation urbaine par un recours large aux nouvelles technologies); pollution et gestion des déchets.
- **Organisation des transports:** covoiturage; trafic multimodal; gratuité des transports publics.
- **Sécurité:** souveraineté alimentaire.



## 6. FORMATION

### Contexte

Sur le plan du niveau de formation (pour les 30 ans et plus), on assiste à une nette progression du degré tertiaire, du fait notamment de la création des HES, puisque l'on passe d'un quart (24%) de diplômés tertiaires en 2000 à un tiers (34%) en 2015 (moyenne 2012-2014). En même temps, on assiste à une diminution significative de la part de la population qui n'a atteint que le niveau secondaire, en recul de 31 % en 2000 à 27 % en 2015.

### Enjeu principal

Le Canton déploie un grand dynamisme économique grâce à une recherche fondamentale largement soutenue par les pouvoirs publics. La qualité de la recherche vaudoise, ainsi que de l'industrie qui pourra en tirer profit, repose sur une formation de base nantie d'une double vocation : viser la qualité et absorber la mixité culturelle qu'affiche la population vaudoise. L'avenir de l'école vaudoise ne peut dès lors se distraire d'une réalité de plus en plus exigeante face aux problèmes nouveaux liés à la 4<sup>e</sup> révolution industrielle, alors que l'on prédit qu'un grand nombre de métiers vont disparaître et que d'autres vont se créer.

*Faut-il dès lors se concentrer sur les cadres existants et les renforcer ou adapter l'enseignement à la réalité des besoins de la science et d'une économie de plus en plus tertiaisée? Faut-il renforcer la place des nouvelles technologies dans l'enseignement?*



### MARGE DE MANŒUVRE CANTONALE

Le domaine de la formation est évidemment central pour l'avenir du Canton et les développements du numérique attendent une réaction rapide. Malgré les efforts d'harmonisation scolaire sur le plan fédéral, il possède tous les outils pour orienter sa politique scolaire, professionnelle et universitaire dans les cadres qu'il juge utiles. Il en va de même dans le domaine de la recherche, au sens large du terme.

### AUTRES ENJEUX

- **Economie:** lien entre école et vie professionnelle: aménagement du temps consacré à la formation tout au long de la vie; flexibilisation des formations pour mieux « apprendre à apprendre ».
- **Méthodes d'enseignement et société:** individualisation de l'enseignement, y compris pour les élèves en difficulté; évaluation des enseignants; formation des seniors.
- **Technologie et recherche:** soutien à l'innovation scientifique au sens large; soutien au transfert de technologie; participation au soutien aux start-ups.
- **Contexte « identitaire »:** école et société multiculturelle.

## 7. DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

### Contexte

En 2000, entre 40 % et 50 % des Vaudois, mais moins de 40 % des Vaudoises utilisaient plusieurs fois par semaine internet. En 2014, tous sexes confondus, on dépassait les 80 %. Au niveau suisse, en 2014, 83 % des ménages possédaient un accès à internet.

### Enjeu principal

Le numérique a envahi tous les pans de la vie sociale et économique. Son inéluctable expansion traduit une mathématisation croissante de la société, ainsi que le rôle de plus en plus prépondérant acquis par les sciences dites dures, au détriment des sciences dites humaines. C'est sous cette triple dimension que se déroule la 4<sup>e</sup> révolution industrielle, selon l'expression utilisée par de nombreux analystes. Néanmoins, certaines résistances se font jour, qui dénotent une méfiance potentiellement grandissante à l'égard de la recherche scientifique: le numérique lorsqu'il écorne la sphère privée, les OGM, les ressources énergétiques (nucléaire, schistes bitumineux), etc.

*Faut-il prêter une grande attention à ces craintes ou faut-il au contraire s'adapter coûte que coûte aux contraintes de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle en cherchant à saisir intelligemment les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies ?*



### MARGE DE MANŒUVRE CANTONALE

Les grands développements technologiques actuels auront un impact gigantesque sur l'avenir du monde et, si des poches de résistance peuvent apparaître, elles n'enrayeront sans doute pas le processus en cours. Le Canton peut en revanche, par sa capacité d'innovation sur le plan de la recherche et de l'industrie, en devenir un acteur important.

### AUTRES ENJEUX

- **Economie:** mutations sur le marché du travail; intelligence artificielle; développement continu des sciences biotechnologiques et génétiques; question du stockage des données et rôle du Canton dans ce secteur.
- **Démocratie et société:** société « disruptive »; transformation du rapport sphère privée – sphère publique; personnalisation de la santé.
- **Formation:** enseignement à tous les niveaux davantage axé sur l'apprentissage informatique.
- **Sécurité:** protection des données; gonflement de l'appareil légal destiné à répondre aux questions nouvelles issues de l'essor technologique actuel; criminalité informatique; risques liés aux technologies.

## 8. CONTEXTE «IDENTITAIRE», NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Contexte

La mixité culturelle ne cesse de s'étendre. La population étrangère s'est fortement accrue depuis la conclusion des accords bilatéraux avec l'UE en 2002 et un tiers de la population vaudoise est désormais d'origine étrangère, malgré les naturalisations. Les Portugais constituent la plus forte communauté étrangère. Sur le plan religieux, 5% des résidents vaudois sont de confession musulmane. Et l'essor économique de l'Arc lémanique a poussé le nombre de frontaliers à la hausse de 23 400 à 26 400 entre 2012 et 2014.

### Enjeu principal

Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, le canton de Vaud a retrouvé l'importance qui était la sienne au sein de la Confédération. Son poids économique a augmenté, de même que sa population, notamment du fait d'une forte immigration, gage d'un ralentissement du vieillissement de la population. Son terreau culturel et humain s'est ainsi fortement diversifié, à l'instar de son économie. En même temps, si l'Arc lémanique, par son dynamisme, est devenu l'un des moteurs de l'économie suisse, les liens avec la partie alémanique du pays se distendent, comme le montre l'affaiblissement de l'intérêt pour la langue française en Suisse alémanique. Dans quelle direction doit dès lors se tourner le canton de Vaud?

*Comment le Canton doit-il cultiver ses relations avec l'espace lémanique et transfrontalier et déployer des relations plus fonctionnelles avec les centres économiques du pays? Comment articuler au mieux l'objectif de cohésion nationale avec la reconnaissance du «particularisme» régional?*



### MARGE DE MANŒVRE CANTONALE

Les tensions possibles entre univers transfrontalier et univers national pourraient gagner en importance. Les équilibres aujourd'hui satisfaisants entre les diverses populations vivant sur le territoire cantonal doivent continuer à faire l'objet de soins attentifs. D'où le double rôle de la langue: instrument de cohésion à l'interne, elle ne peut se dissocier de la maîtrise de la langue allemande; se pose ainsi la question de l'enseignement des langues nationales.

### AUTRES ENJEUX

- **Economie et institutions:** relations avec l'Arc lémanique et les régions frontalières; nouveaux types de concordats intercantonaux; relations avec l'Union européenne notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, avec des difficultés pour les entreprises à trouver assez de personnel qualifié.
- **Formation et cohésion nationale:** enseignement des langues nationales; effets des migrations; intégration des populations étrangères; diversité religieuse.
- **Démocratie, société et fédéralisme:** penser le fédéralisme du XXI<sup>e</sup> siècle; ouverture de nouvelles aires d'action pour les cantons, par exemple dans le domaine du marché du travail; retour de la question religieuse.
- **Territoire, mobilité et cohésion cantonale:** fusions de communes et agglomérations; organisations intercommunales; préservation du patrimoine.





# Annexe

## LES SCÉNARIOS DE LA CONFÉDÉRATION

Tous les quatre ans, l'Etat-major de prospective de l'Administration fédérale élabore, sur mandat du Conseil fédéral et à titre de document de base pour le programme de la législature, une vue d'ensemble des principaux thèmes déterminants pour la future politique fédérale.

Les scénarios sont synthétisés dans le rapport « Perspectives 2030 ». Opportunités et dangers pour la Confédération, évoqués dans le chapitre « Introduction générale », sont présentés dans cette annexe avec davantage de détails.

## « PERSPECTIVES 2030 » : OPPORTUNITÉS ET DANGERS POUR LA CONFÉDÉRATION

### SCÉNARIO « PLEINS GAZ »

#### 2015-2020

La situation est stable sur le plan international. Les Etats-Unis gagnent en puissance et les BRICS se retrouvent en moins bonne posture. Le dynamisme chinois s'essouffle sous le poids des problèmes que connaît le pays : démographie, environnement, inégalités, démocratie. La Suisse, dans ce contexte mouvant, peut développer son influence grâce à la stabilité de son système politique et sa place financière. L'économie, mondialisée, croît à nouveau, encadrée par des normes internationales mises au point par l'OMC. Bien que ses fruits soient mal répartis, la mondialisation permet une hausse du niveau de vie. Les déficits démocratiques que connaissent certains pays ont cependant des effets négatifs sur ces derniers. Néanmoins, un consensus s'installe, sous la houlette de l'ONU, le développement durable est mieux pris en compte et le libre-échange se répand. Les réformes institutionnelles, articulées sur une péréquation financière entre les Etats membres et mises en œuvre par l'Union européenne, ont été un succès et la crise de la dette n'est plus qu'un mauvais souvenir. Les relations entre elle et la Suisse sont désormais bonnes, malgré la votation du 9 février. Le taux de chômage reste faible en Suisse alors que la demande en main-d'œuvre augmente : femmes et seniors sont davantage sollicités. L'arrivée de travailleurs étrangers se stabilise et le vieillissement de la population est freiné. Le progrès technologique s'accélère, mais le fossé numérique se creuse : la sphère privée s'étiole, la cybercriminalité s'étend, impliquant de nouvelles réglementations internationales. A la pointe dans ce secteur, la Suisse devient une cible privilégiée des criminels. Les partenariats privé-public se multiplient. Enfin, un accord contraignant sur le climat dès 2020 se révèle bienfaiteur. Mais la hausse de besoins en matières premières fait enfler les prix de l'énergie.

#### 2021-2030

Les économies nationales sont de plus en plus dépendantes du commerce extérieur et leur intégration dans l'économie mondiale se renforce. Mais les crises et les risques augmentent de même que l'insécurité. La vulnérabilité de certains Etats au terrorisme comme aux technologies de l'information s'accroît. Les ONG multiplient leurs actions. En même temps, les conflits prennent de l'ampleur en Afrique, où la lutte pour les matières premières s'aiguise. En Suisse, les bouleversements visibles sur le terrain technologique impulsent un besoin de centralisation sur le plan juridique, affaiblissant son dynamisme économique. L'adaptation du pays aux nouvelles normes internationales s'avère délicate. Mais, transformé en une vaste « métropole », notre pays parvient à attirer des entreprises, grâce à ses finances publiques saines, son haut degré de sécurité et les avantages fiscaux qu'il a réussi à maintenir. L'immigration augmente, comme le nombre de personnes de plus de 65 ans. Ses infrastructures sont de ce fait surchargées et son secteur immobilier est en surchauffe. La gestion du territoire exige en outre des mesures contre le mitage. Si les nouvelles technologies offrent des solu-

tions appréciables à ces problèmes et encouragent une agriculture plus écologique, elles drainent des compétences plus pointues. Le nombre de titulaires de maturité augmente mais le nombre d'enseignants ne suit guère. La capacité d'innovation de la Suisse reste cependant haute, car les investissements ne décroissent pas. L'omniprésence des technologies de l'information, et les délocalisations qui s'en sont suivies, requièrent moins de forces de travail, alors que les processus de fabrication reliant les machines entre elles aggravent ce phénomène. La pression sur les conditions de travail et sur les salaires augmente toutefois, notamment pour les moins qualifiés. En 2025, la moitié des travailleurs changeait d'emploi après moins de 3 ans, ce sera le quart en 2030. Inégalités salariales et flexibilisation du monde du travail avancent en parallèle. Les syndicats s'affaiblissent. Tandis que l'éventail des salaires s'élargit, la gestion des assurances sociales se complique. Les tensions enflent et la cohésion sociale est menacée. Les formes de vie en commun non conventionnelles sont plus sollicitées, dans une société plus multiculturelle. Le sentiment identitaire hante les esprits. La vie politique se polarise entre progressistes et conservateurs et le centre s'écroule. Enfin, l'espérance de vie augmente, comme le risque pandémique. Si les soins sont d'une qualité constamment en augmentation, les exclus mènent une vie moins saine.

#### 2030

L'intégration économique continue à progresser, comme le recours à des technologies constamment affinées. La cohésion sociale s'affaïsse, au contraire de l'individualisme qui explose. La croissance économique globale fait néanmoins baisser la pression.

## SCÉNARIO «ATTENTION, BOUCHON»

### 2015-2020

La Chine et les Etats-Unis investissent dans les technologies. Il s'ensuit une augmentation globale de leurs capacités militaires. La Russie et la Chine se rapprochent, alors que le fossé est-ouest se creuse en Europe. Les entreprises privées investissent elles aussi à tour de bras sur le terrain technologique. Le manque de coopération que l'on constate sur le plan international favorise la cybercriminalité et la croissance économique de la Chine attise les tensions dans la zone Pacifique. De leur côté, les réformes structurelles entreprises par l'Union européenne portent leurs fruits et l'accord économique conclu entre elle et les Etats-Unis se révèle profitable. La Suisse, qui tarde à signer un accord similaire avec les Etats-Unis, se retrouve dans une position plus délicate, et ses relations avec l'Union européenne se dégradent. Sa stabilité politique et sa monnaie demeurent ses principaux atouts, mais n'empêchent pas un fléchissement de sa croissance, entraînant dans sa chute les recettes fiscales. Les assurances sociales sont sous pression.

### 2021-2030

Chinois et Américains sont certes fortement dépendants les uns des autres mais leur rivalités s'exacerbent, notamment à propos de l'accès aux matières premières. Les luttes d'influence qui les opposent en Afrique prennent une nouvelle dimension. La Chine poursuit son rapprochement avec la Russie mais aussi avec l'Iran, en même temps que les Etats-Unis et l'Union européenne resoudent leurs liens. Les prix des denrées alimentaires augmentent, de même que les tensions dans les pays en développement. Les troubles sociaux se multiplient et les flots de réfugiés enflent. La colère gagne les pays riches en matières premières mais souffrant d'une instabilité chronique. Les critiques envers les entreprises actives dans le secteur des matières premières prennent un tour plus aigre et le crime organisé étend sa toile, via la piraterie ou la contrebande, tout en abusant de la place financière suisse. Alors que les normes internationales sont de moins en moins bien appliquées, la Suisse bétonne sa position de coffre-fort de données numériques. Mais la pression est forte sur ses infrastructures (eau, électricité, etc.). Dans ce contexte, la Suisse a dû revoir le cadre de sa sécurité, qu'elle doit apprendre à gérer de façon autonome, notamment en diversifiant son approvisionnement en armes. La course aux technologies qui s'est enclenchée dans la décennie précédente touche également l'énergie, les biotechnologies et les nanotechnologies. Le monde du travail se modifie profondément : la flexibilité s'accroît, de même que la désynchronisation des lieux de vie et de travail. Le besoin d'une vie communautaire plus intense n'épargne pas les associations dont le déclin est palpable. Le taux de natalité baisse, l'immigration en provenance de l'Union européenne aussi, mais le nombre des migrants explose. Le problème du vieillissement de la population n'est que repoussé. L'organisation du travail tend à changer, afin de mieux intégrer les femmes et les personnes âgées, quand bien même la prise en compte de cette nouvelle réalité avance lentement (manque de places d'accueil pour les enfants). Sur le plan sanitaire, le manque de personnel est compensé par une médecine plus spécialisée et plus personnalisée. Une certaine détente se manifeste sur le marché du logement et sur les prix des terrains ; les entreprises cherchent à quitter les villes. L'efficacité énergétique s'améliore en réponse à l'augmentation des prix.

### 2030

Le vieillissement de la population se poursuit et la durée de la vie active augmente, ce qui atténue la pression sur les assurances sociales. De nouveaux modèles de travail s'imposent et les débouchés professionnels sont nombreux dans le domaine de la santé. La Suisse ayant moins de liens avec l'étranger, elle se concentre sur les économies d'énergie et la production indigène de denrées.

## SCÉNARIO «PASSAGE PÉRILLEUX»

### 2015-2020

Les intérêts nationaux prédominent dans un monde multipolaire où les sphères d'influence se chevauchent. Les pays en lice visent à une hégémonie régionale. Le conflit entre l'Iran et l'Arabie Saoudite s'exacerbe alors que les groupes islamistes gagnent en puissance et que les vagues de réfugiés gonflent. Les pays émergents voient leur effectif de population augmenter, entraînant une hausse de la consommation d'énergie. La croissance des pays occidentaux, en revanche, est en berne. La crise financière et économique du début du XXI<sup>e</sup> siècle a déclenché une inflation rampante et les taux bas qui sont pratiqués sont source d'une baisse des recettes fiscales et d'une explosion des dettes. L'influence de la Russie et de l'Iran dans l'Union européenne s'étend tandis que la crise que traverse cette dernière provoque une recrudescence du chômage. La confiance dans le projet européen s'effrite. L'Union européenne voit son importance décliner, même comme partenaire économique de la Suisse. La Suisse, mal intégrée dans le réseau international en voie de formation, voit sa situation se péjorer et devient moins attractive pour la main-d'œuvre étrangère. L'émigration augmente même. L'absence d'accords internationaux se répercute sur le domaine écologique.

### 2021-2030

Les puissances dites régionales se hissent au rang de véritables puissances politiques, désireuses d'obtenir un pouvoir plus important au sein des organisations internationales, vues comme les instruments des pays occidentaux. Ce déplacement des forces entraîne une paralysie de ces institutions, ainsi que plusieurs blocages sur les traités en matière économique ou écologique. La Genève internationale en pâtit directement et perd de son rayonnement. Des sièges d'organisations importantes sont transférés dans les pays émergents. Les moyens de l'Union européenne et de l'OTAN étant désormais réduits, des zones d'instabilité voient le jour en Europe centrale. Des risques de conflit sont perceptibles sur les frontières des zones d'influence des puissances régionales. Ce morcellement de la planète, peu propice à une entraide judiciaire efficace, favorise le crime organisé, qui recourt à la place financière suisse. L'affaiblissement des règles internationales suscite des sanctions globales de la part des blocs, fonctionnant en marchés cloisonnés. L'économie mondiale fléchit fortement, aspirant la Suisse dans sa chute. La Confédération se voit ainsi appelée à déléguer de plus en plus de tâches aux cantons et aux communes. Les régions périphériques périssent, alors que la concurrence fiscale à l'intérieur du pays est attisée dans un contexte de restrictions budgétaires rampantes. Sur le plan de la propriété intellectuelle, la situation de la Suisse n'est pas meilleure : les puissances régionales ont tendance à fixer leurs propres règles et l'espionnage économique se répand. Les coûts de la recherche augmentant, l'innovation ne constitue plus un avantage économique et le progrès technologique est plutôt freiné. Par voie de conséquence, l'attractivité de la Suisse baisse. La consommation alimentaire et énergétique en hausse des pays émergents a un effet immédiat sur la Suisse : si les prix des denrées augmentent causant un intérêt plus important pour la production indigène, dans le domaine de l'énergie, un degré d'auto-provisionnement se révèle plus difficile à atteindre. La population suisse diminue : cette réalité permet cependant d'envisager un allègement des infrastructures de

transport. La cohésion sociale souffre de ce climat économique morose ; le vieillissement de la population se poursuit, le taux de natalité s'effondre et les finances publiques s'érodent. L'accompagnement des plus jeunes est dévolu aux familles. Par contre-coup, une solidarité plus forte se manifeste sur le plan privé : si les partis conservateurs ont le vent en poupe, l'esprit de milice revient à la mode et le lien communautaire se renouvelle. Mais les soins sont prodigués de plus en plus selon l'âge des patients. La prévention est largement pratiquée.

### 2030

Vu les obstacles qui se dressent sur la voie d'un épanouissement du libre-échange, la Suisse a tendance à se replier sur son marché intérieur.



## SCÉNARIO «ROUTE DE LA SOIE»

### 2015-2020

La Chine et les autres pays de l'est asiatique se développent et forment un espace économique majeur. L'influence de la Chine s'accroît ainsi, au détriment de l'Occident en général, et des Etats-Unis en particulier, dont l'état des finances publiques devient alarmant. Alors que la production de biens migre vers l'Asie, l'élan technologique ralentit. Mais la situation n'est guère plus favorable dans les autres pays occidentaux. Dans ce contexte délicat, la Suisse tire son épingle du jeu. Grâce à des accords de libre-échange conclus avec la région Asie-Pacifique, la Suisse, parfaitement intégrée, peut garantir à ses industriels un accès privilégié à ces marchés, malgré les prix qu'ils pratiquent. Des accords signés avec l'Afrique complètent ce dispositif tandis que la coopération naissante dans le domaine de la recherche renforce les liens entre la Chine et la Suisse. La Chine s'intéresse même au système dual pratiqué en Suisse. Dans le même temps, également tournée vers l'Afrique, la Chine a élargi ses sources de matières premières. Sa capacité d'innovation prend son envol, parvenant à évincer des logiciels américains. Par son activité dans le trading international, la Suisse découvre de nouvelles opportunités. Tout n'est pas rose cependant : en Chine, l'émergence d'une classe moyenne vigoureuse, plus riche et mieux éduquée, met en relief l'accentuation des inégalités sociales de même que ses problèmes démographiques, liés à la politique de l'enfant unique. Elle libère aussi de nouvelles aspirations à un plus grand respect de l'environnement et à plus de démocratie.

### 2021-2030

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont perdu de leur compétitivité sur le marché mondial alors que la qualité des produits asiatiques enregistre des progrès constants. La Chine est la place financière du monde, flanquée des places financières du sud-ouest asiatique, qui mettent sous pression la Suisse. La situation économique en Europe, et même en Allemagne, s'aggrave, créant une forte poussée de chômage. L'euroscpticisme se répand et l'Union européenne se lézarde. Fédéraliste, la Suisse développe alors ses relations avec les grandes régions limitrophes, dans le sens de véritables régions «suprafrontalières». Peu concernées par l'augmentation des migrations sur le plan mondial, les classes moyennes suisses se développent mais doivent faire face à une diversité culturelle croissante, incarnée notamment par un afflux importants d'Asiatiques. Les réclamations visant à accorder une naturalisation facilitée aux populations issues de l'immigration se multiplient. Des tensions apparaissent malgré tout, car la concurrence sur le marché du travail s'aiguise. Il n'empêche que cette poussée migratoire atténue le vieillissement de la population, avec plusieurs avantages à la clé : la pénurie que connaissent les professions de santé est freinée et la pression sur le financement des assurances sociales est atténuée. La croissance économique qui stimule le dynamisme helvétique a cependant un coût : la consommation d'énergie augmente, de même que la quantité de gaz polluants émis dans l'atmosphère. L'aggravation du réchauffement climatique qui en résulte a au moins le mérite de sensibiliser davantage la population au péril écologique. Dans ce contexte climatique menaçant, le souci d'une production agricole indigène, mais aussi les efforts tendant à maîtriser la consommation d'énergie grâce au progrès technologique, gagnent en

intensité. Le gaz naturel remplace le nucléaire. A l'horizon 2030, la Suisse compte 8,7 millions d'habitants : ce chiffre explique la demande en hausse de terrains et de logements, mais une volonté d'utiliser de façon plus efficace les superficies disponibles, couplée à la lutte contre le mitage du territoire, se manifeste. Très sollicitées, les infrastructures de transport sont exposées à des défaillances à répétition.

### 2030

Alors que le progrès technologique dévoile des accès de faiblesse partout dans le monde, les Etats nationaux redressent la tête en Europe. La Suisse est marquée par une double émigration, vers les pays asiatiques principalement, et en sens contraire.

## LES ENJEUX DU RAPPORT DE LA CONFÉDÉRATION EN BREF

### PLEINS GAZ

- Contexte mondial: croissance économique, mondialisation, développement technologique
- Suisse = fortement interconnectée au niveau économique
- Suisse = pôle de recherche et de production mondiale reconnu
- Inégalités sociales => repli identitaire



**Forte intégration économique de la Suisse et fort impact de l'évolution technologique**

#### Opportunité pour:

- Multinationales
- Secteur tertiaire
- Pôle de recherche et de production suisse

#### Risque pour:

- Les entreprises qui n'ont pas négocié le virage technologique
- Les branches du secteur secondaire dont les produits ne sont pas protégés par des brevets

### PASSAGE PÉRILLEUX

- Contexte mondial: monde segmenté en régions concurrentes et forte consommation d'énergie
- Suisse = dans un environnement économique et politique instable
- Suisse = entraves au commerce extérieur
- Diminution de l'attractivité de la Suisse comme pays d'immigration => vieillissement



**Faible intégration économique de la Suisse et faible impact de l'évolution technologique**

#### Opportunité pour:

- Secteur primaire
- Régions structurellement défavorisées
- Langues nationales et dialectes

#### Risque pour:

- Genève internationale
- Entreprises exportatrices
- Les familles: retrait de l'Etat social => difficultés financières

### ATTENTION, BOUCHON

- Contexte mondial: progrès technologique sur fond de rivalité entre les grandes puissances
- Suisse = peine à affirmer sa position politique et économique dans le monde
- Suisse = recul du commerce extérieur, réduction de la consommation d'énergie, moindre immigration



**Faible intégration économique de la Suisse et fort impact de l'évolution technologique**

#### Opportunité pour:

- Secteur primaire
- Professions manuelles
- Femmes (plus grande participation au marché du travail puisqu'il y a moins d'étrangers)

#### Risque pour:

- Secteur tertiaire
- Entreprises importatrices et exportatrices
- Les femmes sous l'angle de la double charge de travail qui résulte de la vie familiale et professionnelle

### ROUTE DE LA SOIE

- Contexte mondial: montée en puissance politique, économique et scientifique de l'Asie. Augmentation des émissions de gaz à effet de serre
- Union européenne: perte de cohésion, ralentissement de la croissance et de l'innovation
- Suisse = interconnexion avec Asie et Afrique et pays frontaliers
- Suisse = croissance économique



**Forte intégration économique de la Suisse et faible impact de l'évolution technologique**

#### Opportunités pour:

- Entreprises import/export qui ont des relations économiques avec les pays d'Asie
- Secteur des matières premières

#### Risques pour:

- Entreprises exportatrices qui visent le marché américain
- Travailleurs des secteurs professionnels soumis à forte concurrence
- Corps social dans son ensemble





© Secrétariat de la  
Commission de prospective,  
Statistique Vaud  
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne  
T +41 21 316 29 99  
info.stat@vd.ch

Edition : Statistique Vaud  
Gilles Imhof, Directeur

Rédaction : Olivier Meuwly

Mise en page : Statistique Vaud

Participation : Marie-Françoise Goy  
Carole Martin,  
Marc-Jean Martin,  
Aurélien Moreau

Membres de la  
Commission de prospective

Patrick Aebischer  
Dominique Arlettaz  
Dominique Bourg  
Pascal Broulis  
Vincent Grandjean  
Catherine Hirsch  
Gilles Imhof

Jean-Philippe Leresche  
Anne-Catherine Lyon  
Pierre-Yves Maillard